SICAV de droit français

RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025

CACEIS BANK
12 place des États-Unis
F-CS 40083 - 92549 Montrouge Cedex

Dépositaire

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
F-75008 Paris

Société de Gestion

BEST BUSINESS MODELS SRI

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l’OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 6

3. Rapport sur le gouvernement d’entreprise 7

4. Rapport de gestion 9

5. Informations réglementaires 35

6. Certification du Commissaire aux Comptes 42

7. Comptes de l'exercice 49

8. Annexe(s) 90

Information SFDR 91

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Il appartient à chaque investisseur préalablement à toute prise de décision d'investissement d'analyser le risque inhérent à celui-ci et de s'assurer qu'il est conforme à ses objectifs, ses contraintes, son horizon de placement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes. Plus généralement, il existe un risque que l 'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants, ou pas ou peu investi au bon moment sur les marchés et les valeurs les plus performants. La performance de l'OPCVM peut donc être inférieure à l'objectif de gestion, voire la valeur liquidative de l'OPCVM peut avoir une performance négative.

Risque de perte en capital :
La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à celui payé à l'achat. La valeur liquidative de l'OPCVM peut en outre avoir une performance négative. L'OPCVM ne comporte 'aucune garantie ni protection. Le capital initialement investi est notamment exposé aux aléas du marché, et peut donc ne pas être intégralement restitué. L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque action :
L'OPCVM est exposé en permanence à hauteur de 60% minimum de son actif net sur le marché des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro. Le gérant sélectionne des actions et il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les actions des sociétés les plus performantes.
Les marchés actions peuvent connaître de fortes variations, les fluctuations de cours des valeurs et des marchés auxquels le portefeuille est exposé peuvent entrainer une baisse significative de la valeur liquidative. L'investisseur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des marchés auxquels le portefeuille de l'OPCVM est exposé. Si les actions ou les marchés auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

Risque lié aux investissements en titres de petites capitalisations (Small caps) :
Le gérant peut investir sur des valeurs de petites capitalisations (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'Euros) entre 0 et 100% de l'actif net.
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (Small Caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. Pour ces raisons ces titres peuvent présenter des risques pour les investisseurs, et notamment de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de ces marchés. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque en matière de durabilité :
L'OPCVM est exposé au risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, s'il survient, puisse avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des titres en portefeuille. Les risques en matière de durabilité sont liés, entre autres, aux événements " climat " résultant du changement climatique (les " Risques Physiques ") ou à la réponse de la société face au changement climatique (les " Risques de Transition "), qui peuvent entraîner des pertes inattendues susceptibles d'affecter les investissements réalisés par les fonds. Les événements sociaux (par exemple les inégalités, l'inclusivité, les relations de travail, l'investissement dans le capital humain, la prévention des accidents, le changement de comportement des clients, etc.) ou le manque de gouvernance (par exemple des violations significatives et répétées des accords internationaux, les problèmes de corruption, la qualité et la sécurité des produits, les pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des risques en matière de durabilité.

Le risque de durabilité est évolutif, il varie en fonction des activités des sociétés en portefeuille, il peut également varier selon les secteurs et les zones géographiques, voire même le pays où la société est enregistrée ou les pays dans lesquels elle opère. En raison de la multiplicité des risques de durabilité, l'exposition à ces risques ne peut être évitée et la survenance d'un ou plusieurs risques de durabilité peut avoir un impact négatif sur la performance de l'OPCVM. Dès lors, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser de manière décorrélée des marchés. Dans l'objectif de limiter le risque de durabilité, la politique d'exclusion mise en oeuvre vise à identifier les sociétés dont les pratiques sont considérées comme controversées d'un point de vue environnemental, social et/ou de gouvernance.

L'analyse extra-financière conduite par la Société de Gestion complète ce process et vise à identifier les entreprises qui ne seraient pas en ligne avec ses attentes en matière de gouvernance des entreprises ou d'impact des entreprises sur l'environnement et la société, dans l'objectif de détenir en portefeuille uniquement des valeurs ayant de bonnes pratiques ou un impact positif ou neutre.
Cependant, il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

Risque lié aux investissements en actions émergentes :
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'OPCVM peut être investi dans la limite de 10% de son actif net en valeurs émises sur les marchés des pays émergents dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places financières. La fluctuation des cours de ces valeurs peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments et donc entraîner une hausse ou une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :
L'OPCVM peut intervenir sur les instruments dérivés. Le gérant pourra intervenir sur le risque action et le risque taux à titre d'exposition et/ou, de couverture, ainsi que sur le risque de change à titre de couverture.
L'exposition au marché action résultant à la fois de positions du bilan et des engagements hors bilan varie de 60% à 100%, l'OPCVM présente un risque de surexposition, pouvant investir sur des produits dérivés avec une exposition maximale de 100% de l'actif net.

L'OPCVM présente également un risque de sous-exposition (60% minimum aux actions). L'utilisation d'instruments financiers à terme en couverture a pour conséquence de sous-exposer l'OPCVM qui en cas de hausse des marchés actions peut avoir une performance inférieure aux marchés sur lesquels il est investi, tout en restant dans les limites d'exposition prévues au prospectus. voire négative.
L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse. D'une manière générale, l'utilisation de tels instruments peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.

L'utilisation d'instruments financiers à terme en couverture a pour conséquence de sous-exposer l'OPCVM par rapport à son niveau d'investissement, tout en restant dans les limites d'exposition prévues au prospectus. En conséquence, en cas de hausse des marchés l'OPCVM peut avoir une performance inférieure aux marchés sur lesquels il est investi, voire négative.
L'utilisation d'instruments financiers à terme en exposition a pour conséquence de surexposer l'OPCVM par rapport à son niveau d'investissement, tout en restant dans les limites d'exposition prévues au prospectus, ce qui en cas de baisse des marchés peut entrainer une baisse plus rapide et plus significative que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.

Risque de taux :
Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'OPCVM est exposé au risque de taux à hauteur de 40% maximum de l'actif net. Le portefeuille est sensible aux variations des taux d'intérêt dont l'évolution dépend des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

Risque lié aux obligations convertibles :
Le degré d'exposition aux obligations convertibles et assimilés sera compris entre 0% et 10% maximum de l'actif net.
L'OPCVM peut connaître un risque direct ou indirect action ou de taux/crédit, lié à l'investissement dans des obligations convertibles ou assimilés. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible (c'est-à-dire valeur de l'option de conversion correspondant à la possibilité de convertir l'obligation en action). Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit :
En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est pas en mesure de rembourser ou de verser à la date contractuelle les intérêts prévus, la valeur des obligations dans lesquelles est investi l'OPCVM directement ou indirectement par l'intermédiaire d'OPC, baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie :
L'OPCVM peut utiliser notamment des opérations de change à terme de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties (établissement bancaire notamment), exposent potentiellement 'OPCVM au risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. Ainsi, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de change :
L'OPCVM peut investir dans la limite de 10% de l'actif net, dans des instruments libellés dans des devises autres que celles de la zone euro, l'exposition maximale au risque de change ne pouvant dépasser 10% de l'actif net de l'OPCVM. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments. La valeur liquidative de l'OPCMV peut donc baisser si le taux de change varie.

Risque de liquidité :
Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels l'OPCVM peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. La valeur liquidative peut baisser lorsque l'OPCVM est exposé à ce risque.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS au cours de l'exercice

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Création de la part Z : 16 septembre 2025
- Absorption du compartiment Pluvalca All Caps (de la sicav Pluvalca) sur la valeur liquidative datée du 10 décembre 2025
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, introduction d'une nouvelle catégorie de frais sous la dénomination « fonctionnement et autres services », appliquée en mode forfaitaire, et corrélativement suppression des commissions de mouvements prélevées par la Société de Gestion, sans augmentation des frais courants du Fonds.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, les règlements afférents aux souscriptions et aux rachats interviennent le deuxième jour de bourse ouvré suivant (J+2) chaque jour de calcul de VL (J), au lieu du troisième jour ouvré (J+3), sauf circonstances exceptionnelles.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS depuis la clôture

- Dans le cadre d'une approche en sélectivité associée aux critères du Label ISR, le Fonds opère depuis le 1er janvier 2026 une réduction de 30% de son univers d'investissement initial afin de déterminer son univers investissable.

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Conformément aux dispositions de l'article L225-51.1 et R225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général.

Le Conseil d'Administration avait désigné Madame Mahshid DUMANOIS, Président du Conseil d'Administration et Directeur général.

Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le Conseil d'Administration.

Conventions visées à l'article L.225-37-4 alinéa 2° du Code de commerce

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue, ou n'a été en vigueur, au cours de l'exercice.

Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce

Vous allez prendre connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes. Par ailleurs, vous aurez à approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue ou n'est en vigueur au cours de l'exercice.

Délégations accordées au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 avril 2019, conformément à l'article L.225-36, du Code de commerce, a délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de modifier les statuts afin de les mettre en conformité avec toutes les dispositions législatives et règlementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemble Générale Extraordinaire.

Délégations en cours de validité, accordées par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2

N/A s'agissant d'une SICAV.

Administration et contrôle de la société

Rappel des dates d'expiration des mandats

Nous vous rappelons les dates d'échéance des mandats dans le tableau ci-dessous :

Noms et prénoms	Fonctions	Echéance de mandat à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos le
Mahshid DUMANOIS	Président Directeur Général	31 décembre 2025
Philippe de LA CHAISE	Administrateur	31 décembre 2025
Amélie BURTIN	Administrateur	31 décembre 2025
Cabinet DELOITTE & ASSOCIES	Commissaire aux comptes	31 décembre 2027

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte que ces mandats arrivent à échéance, et qu'ils seront proposés au renouvellement.

Informations concentrant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 ALINÉA 1°du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Noms et prénoms	Fonction au sein de BEST BUSINESS MODELS SRI	Autres mandats exercés
Mahshid DUMANOIS	Président Directeur Général	- Administrateur de la SICAV Equilibre Patrimoine - Président de la SICAV Great European Models SRI - Président de la SICAV M Convertibles
Philippe de LA CHAISE	Administrateur	- Administrateur de la SICAV Great European Models SRI - Administrateur de la SICAV M Convertibles - Président de SASU PDLC - Président de SAS Fiduciaire Jouffroy d'Abbans
Amélie BURTIN	Administrateur	- Administrateur de la SICAV Great European Models SRI - Administrateur de la SICAV M Convertibles - Administrateur de la SICAV MFD Patrimoine

4. RAPPORT DE GESTION

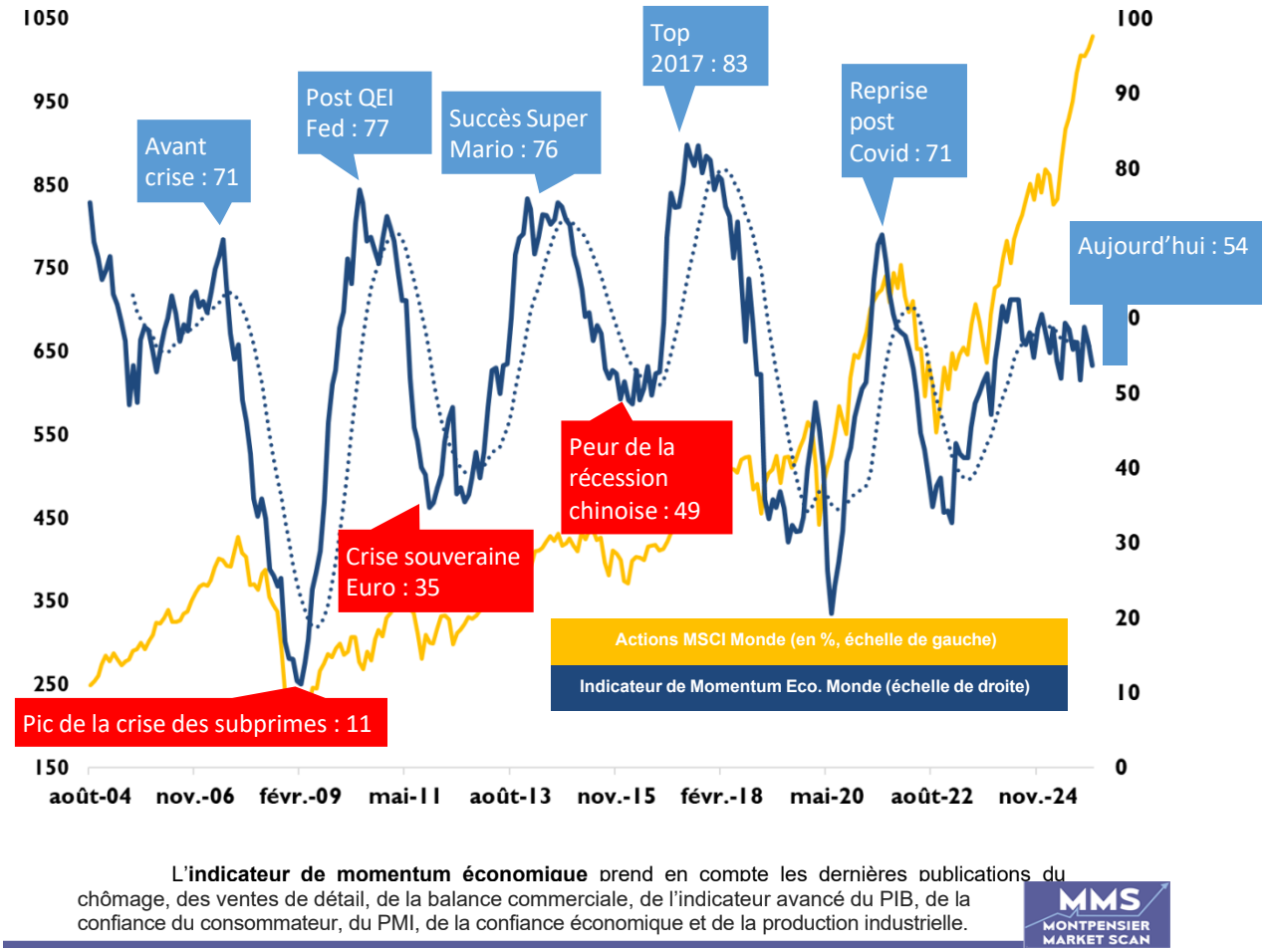
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

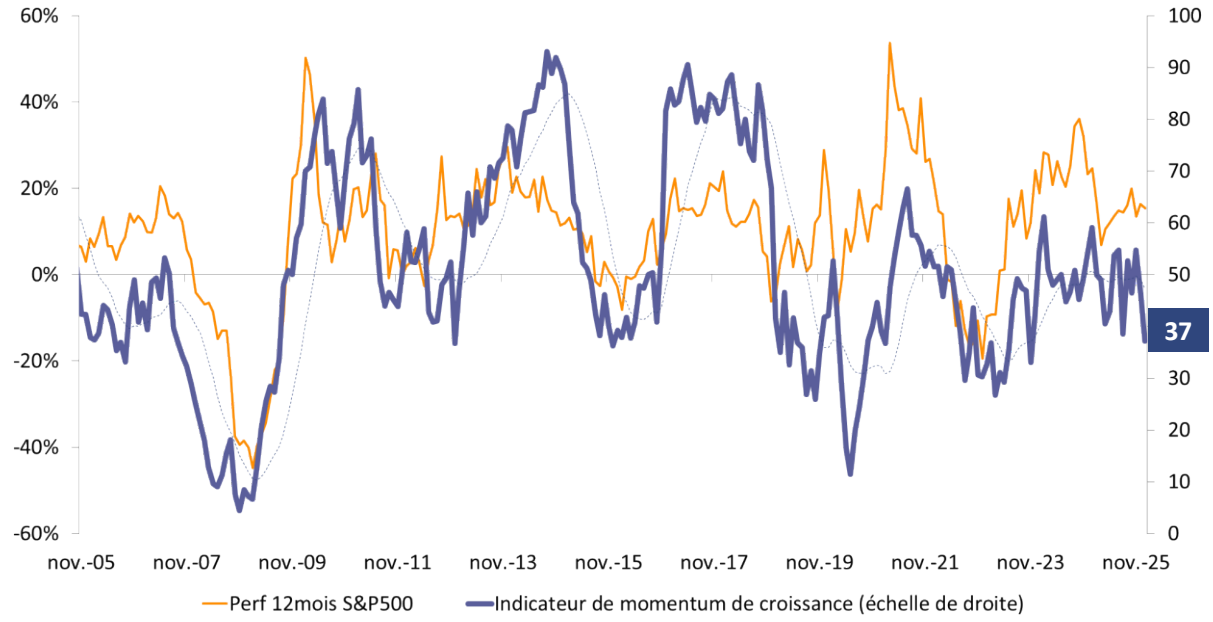
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



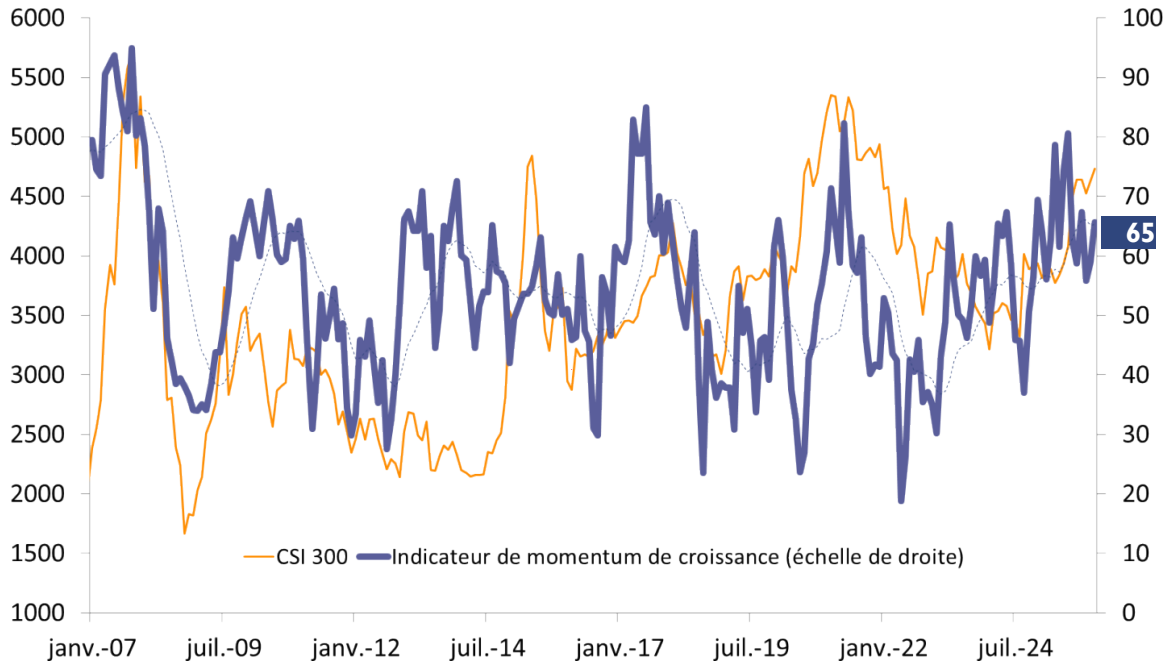
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



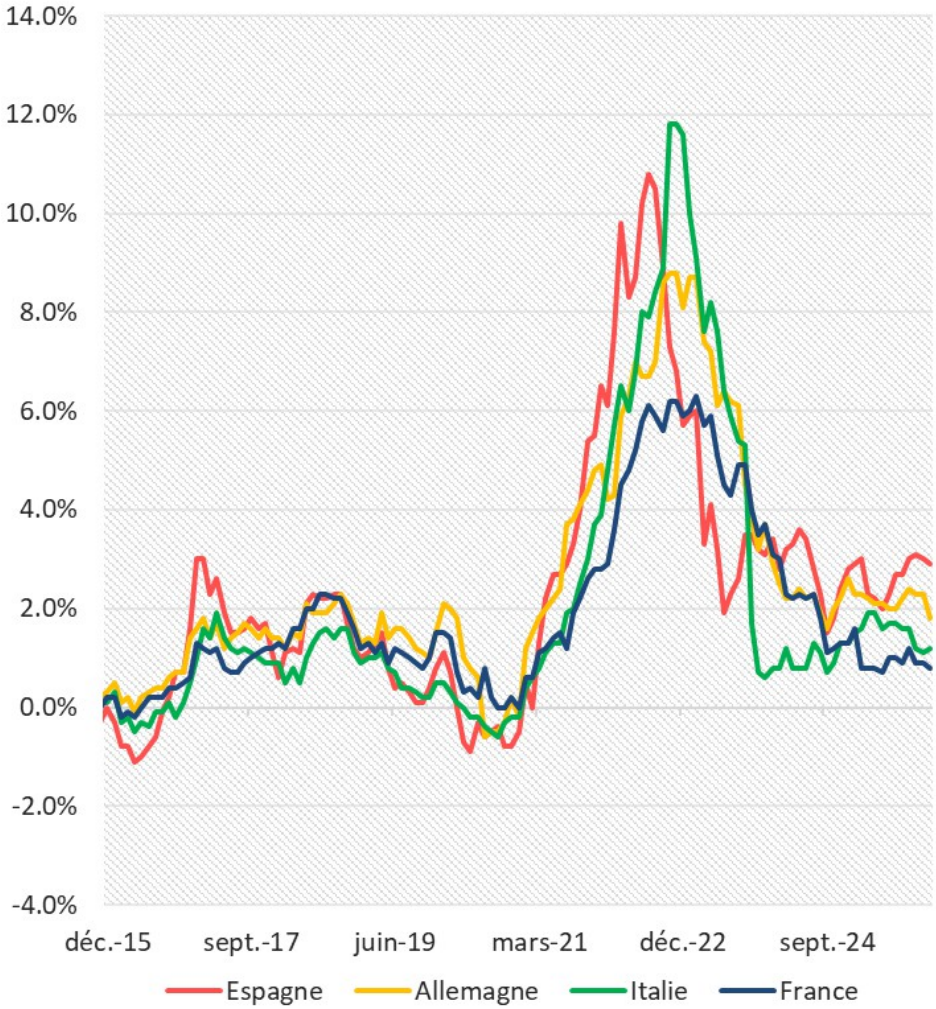
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



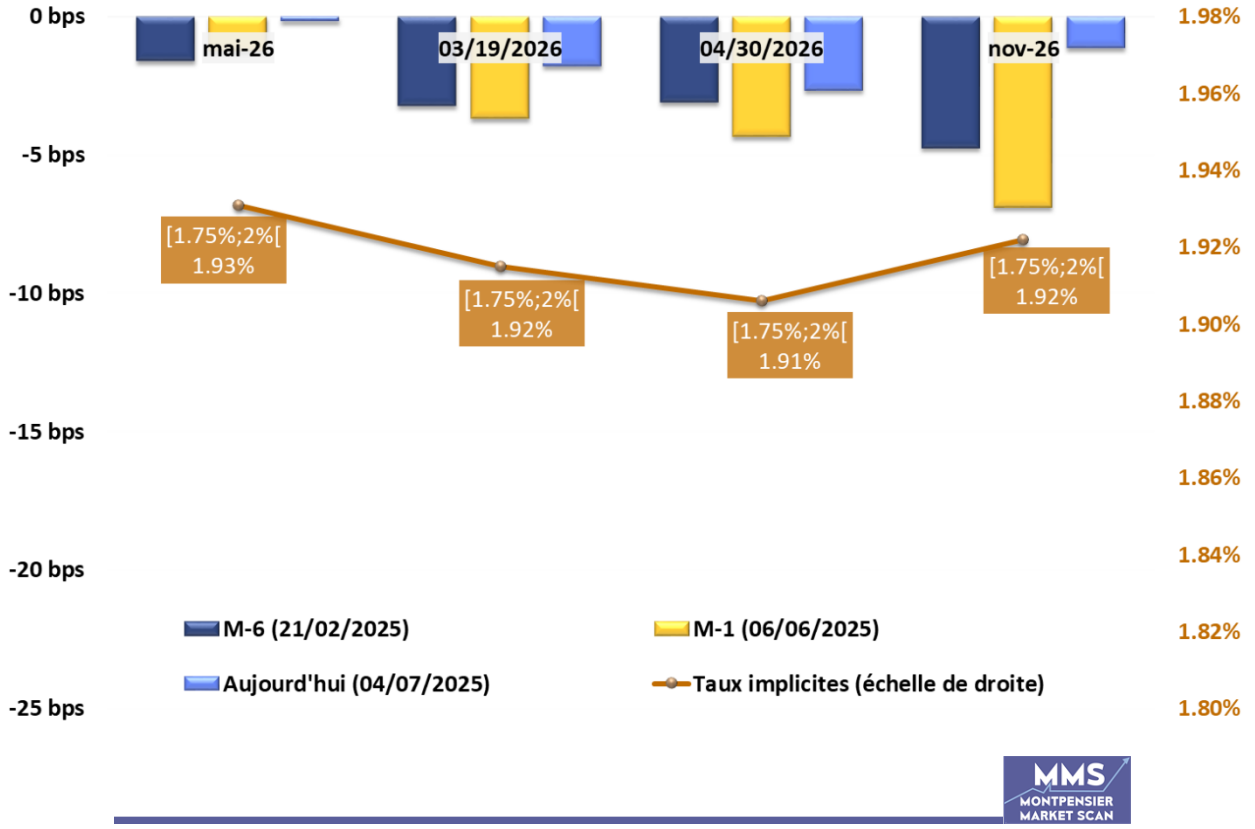
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

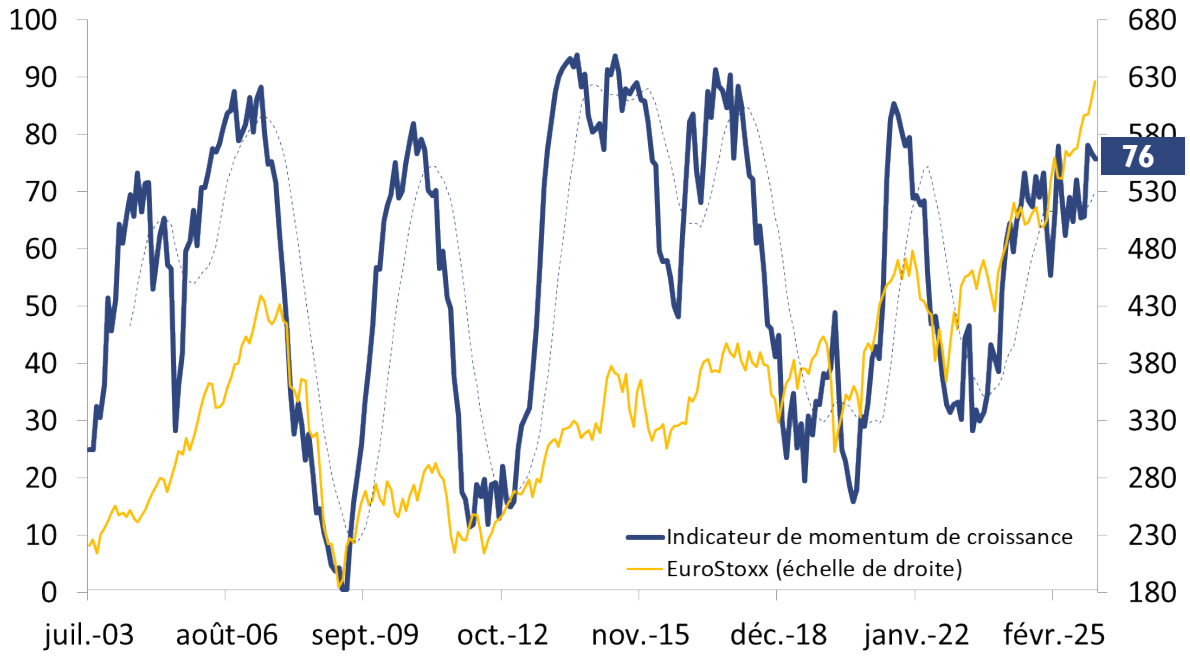


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

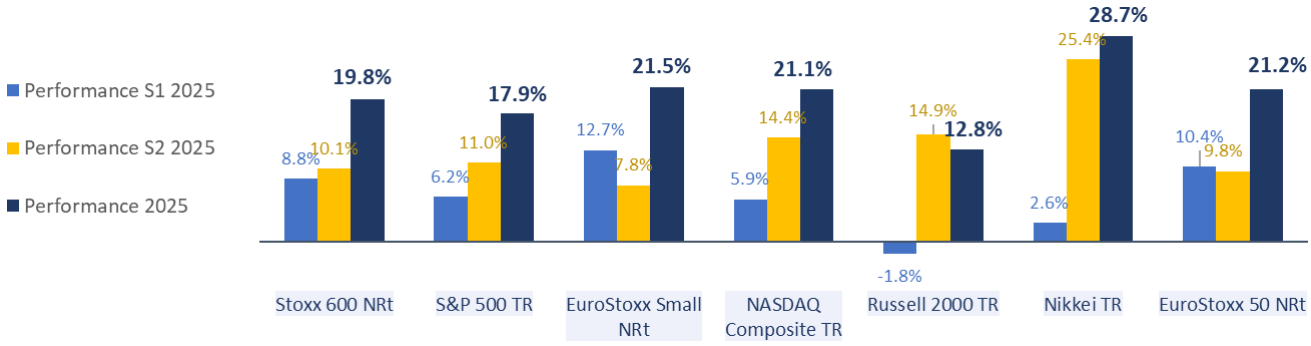
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.

Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

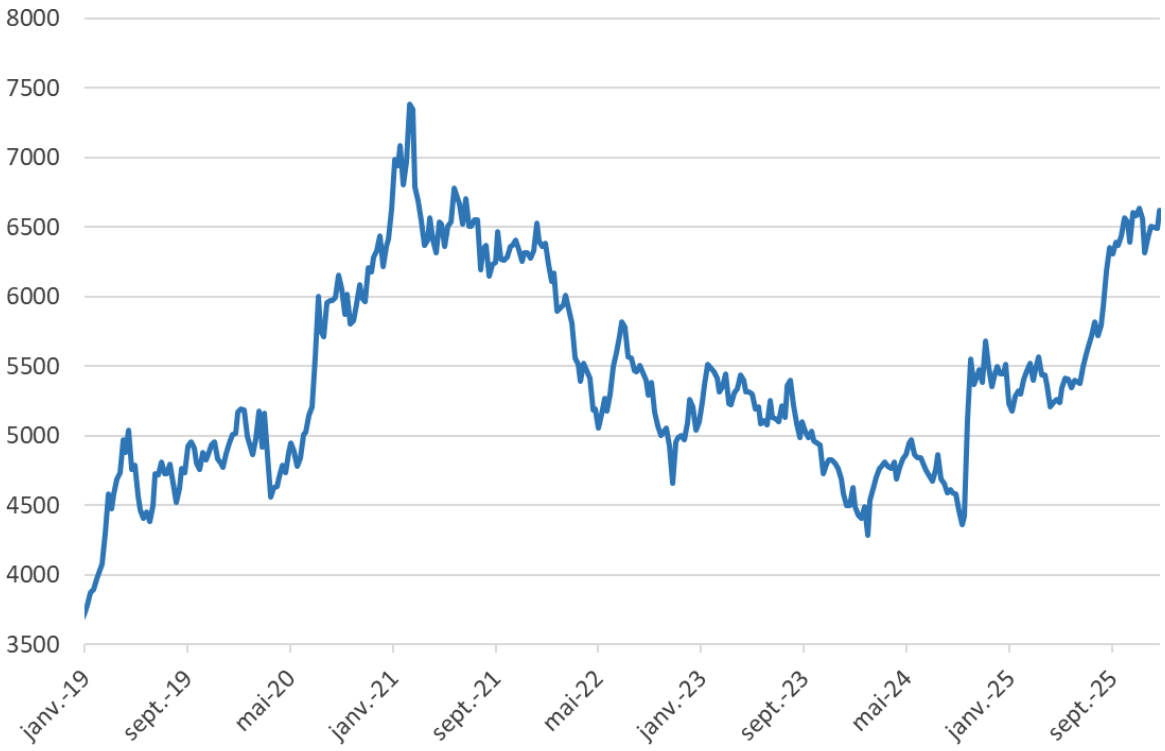
Évolution du MSCI EM dnr depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

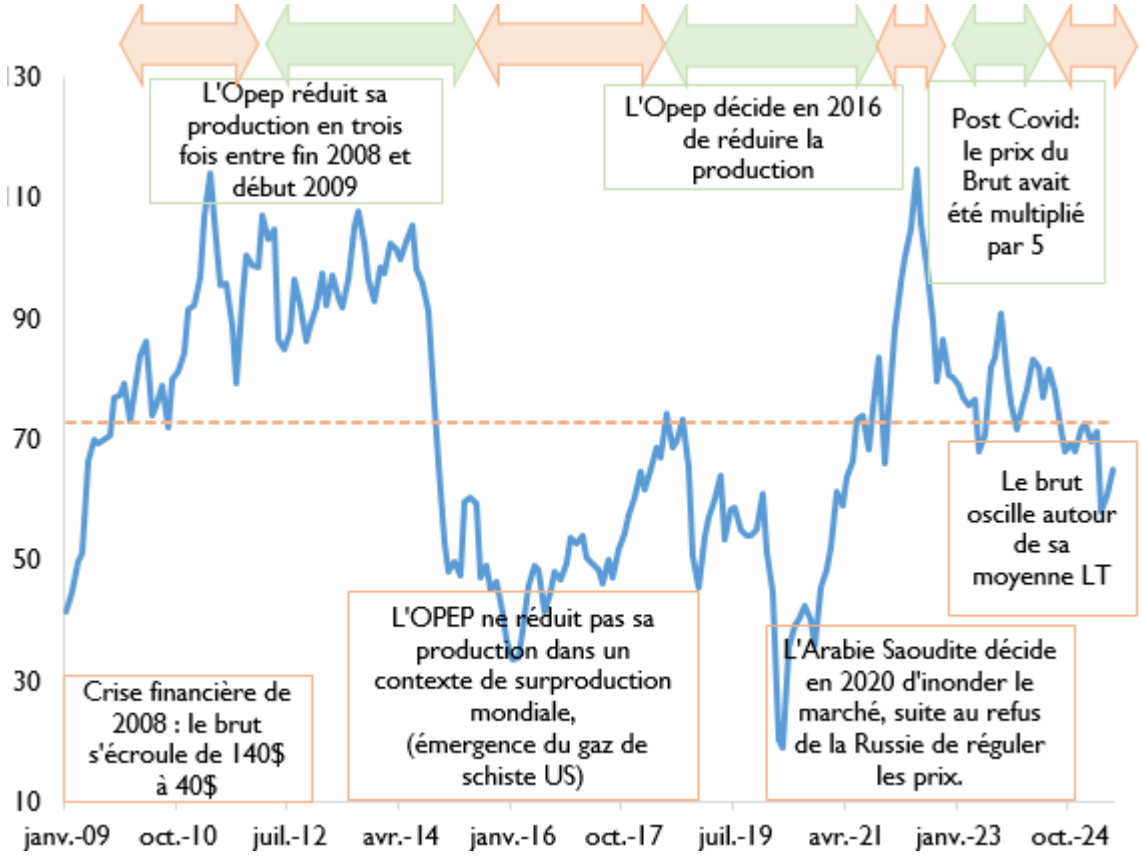


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

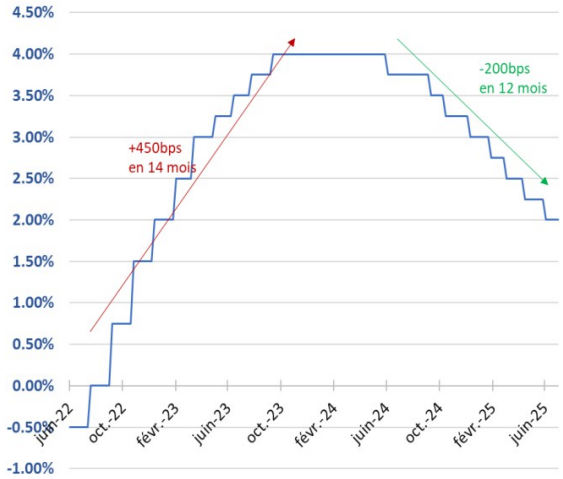
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

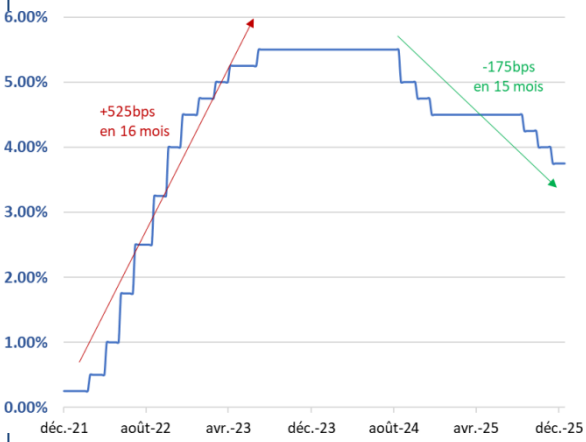
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

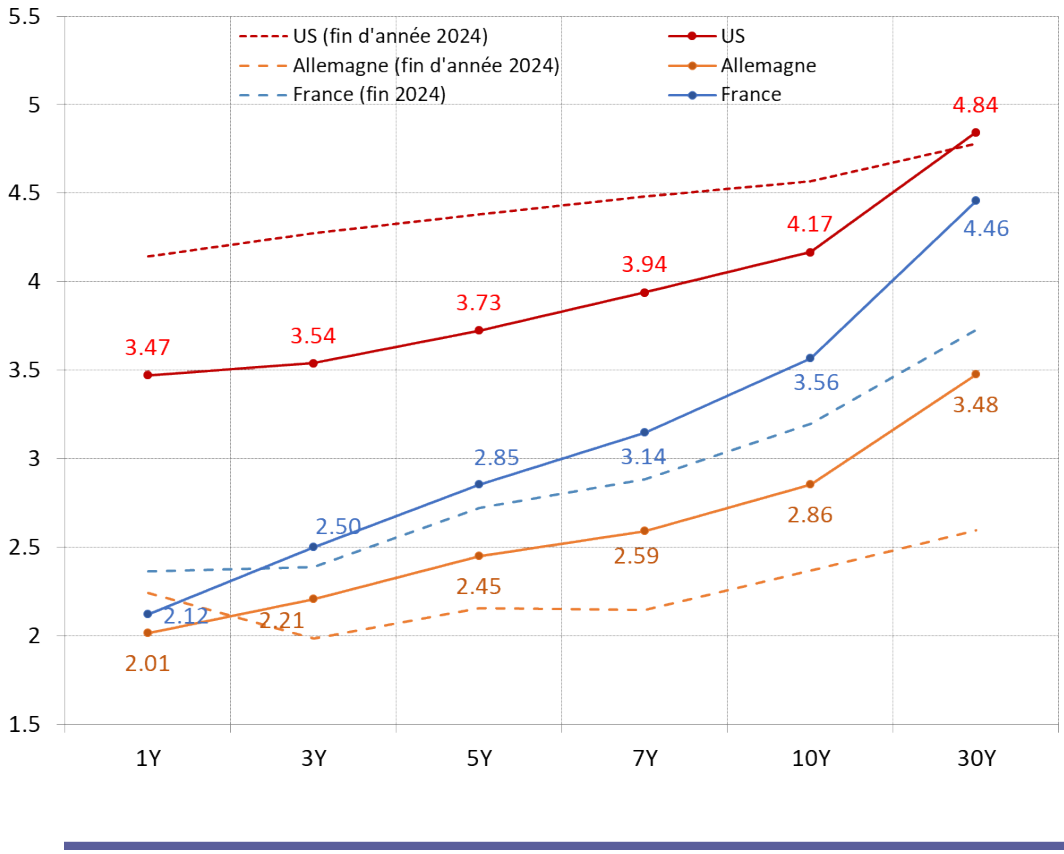


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



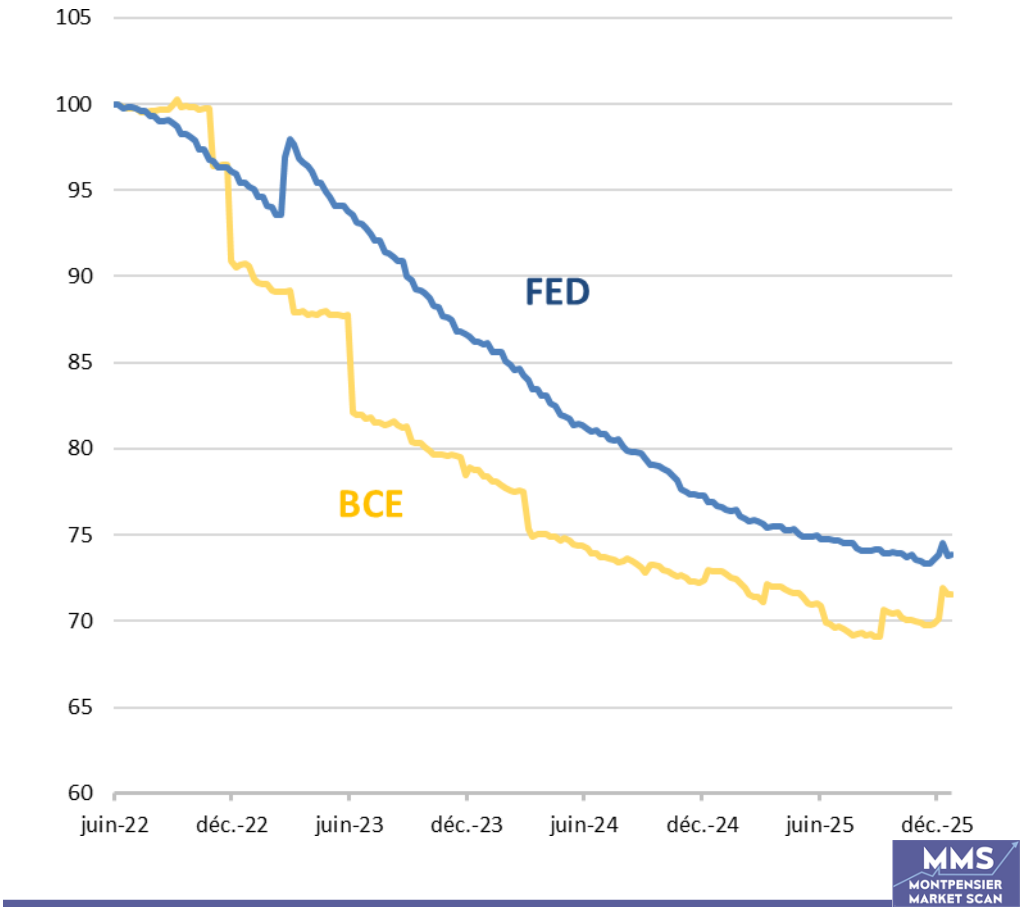
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

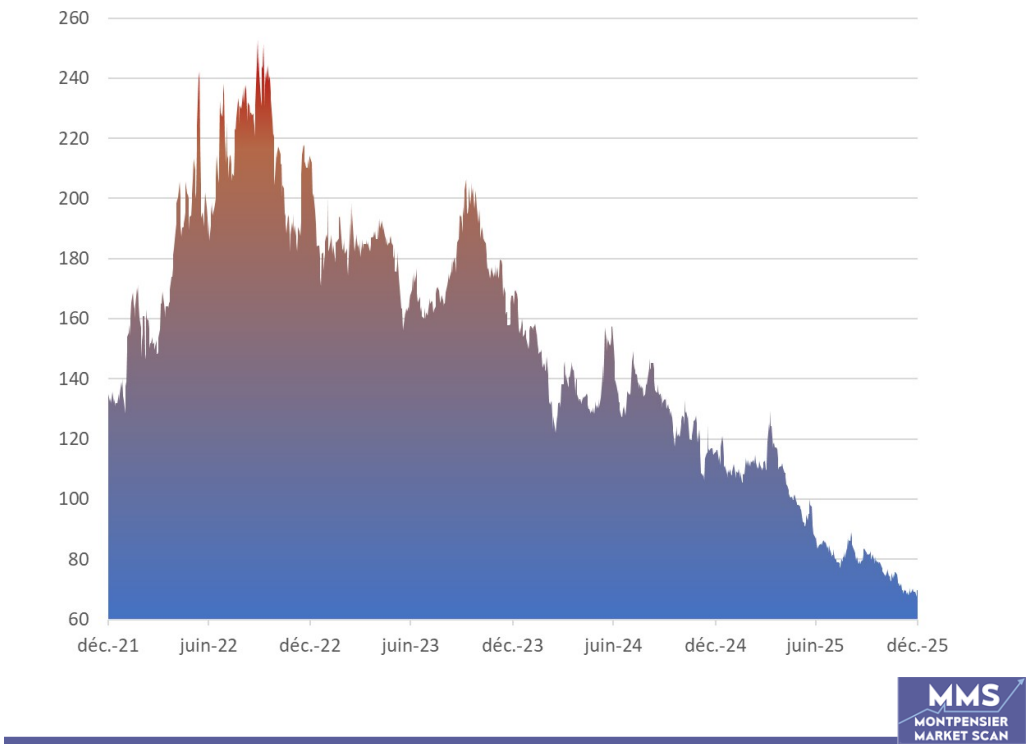


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

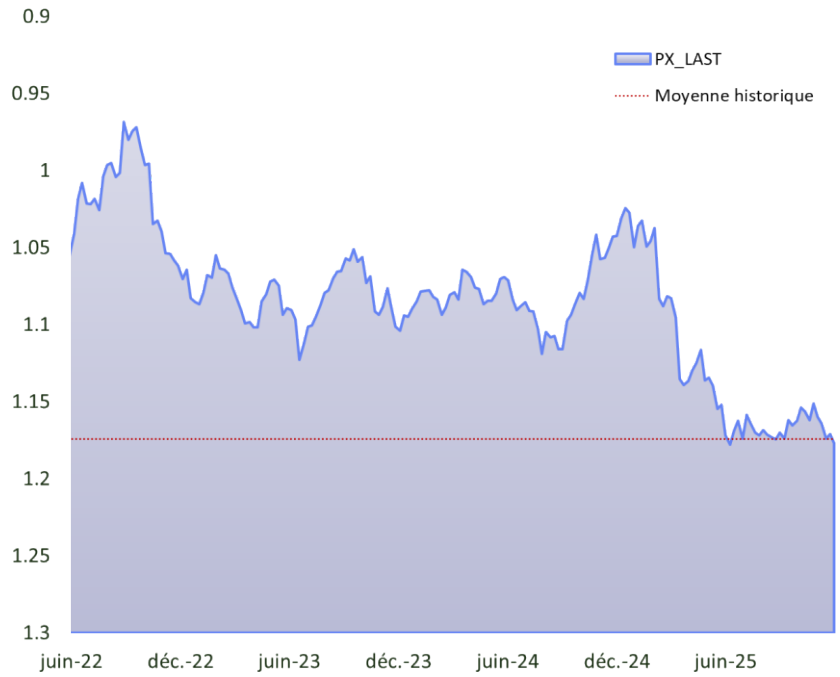
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

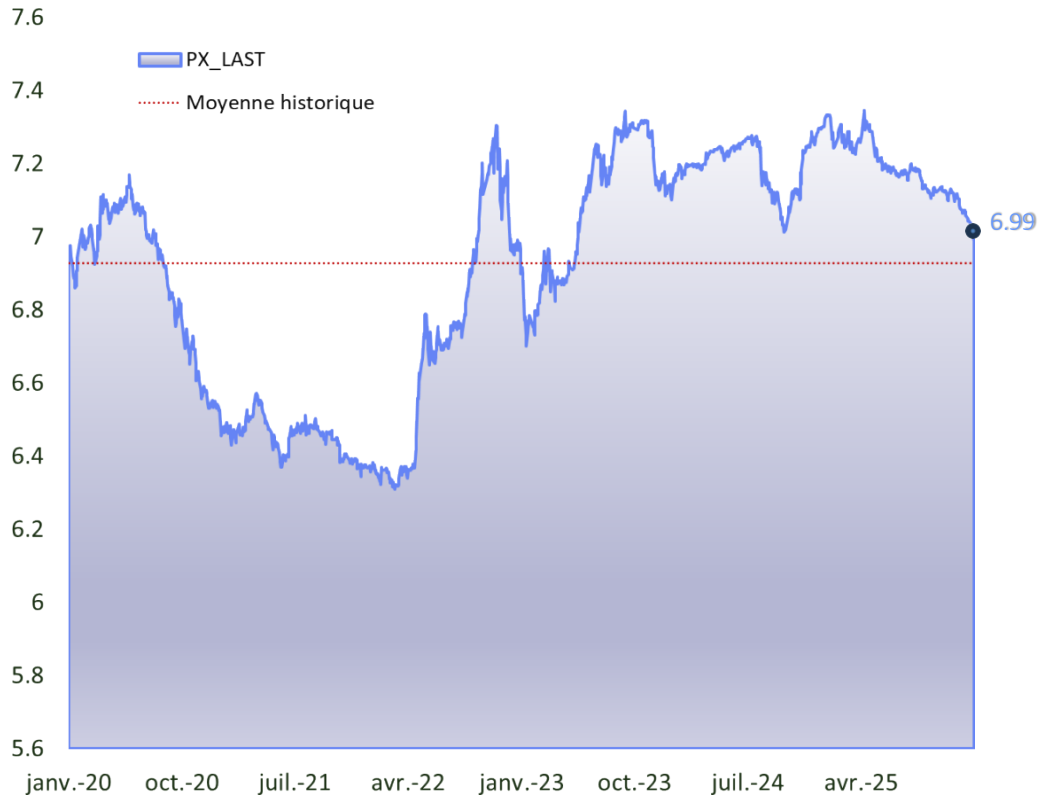
Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

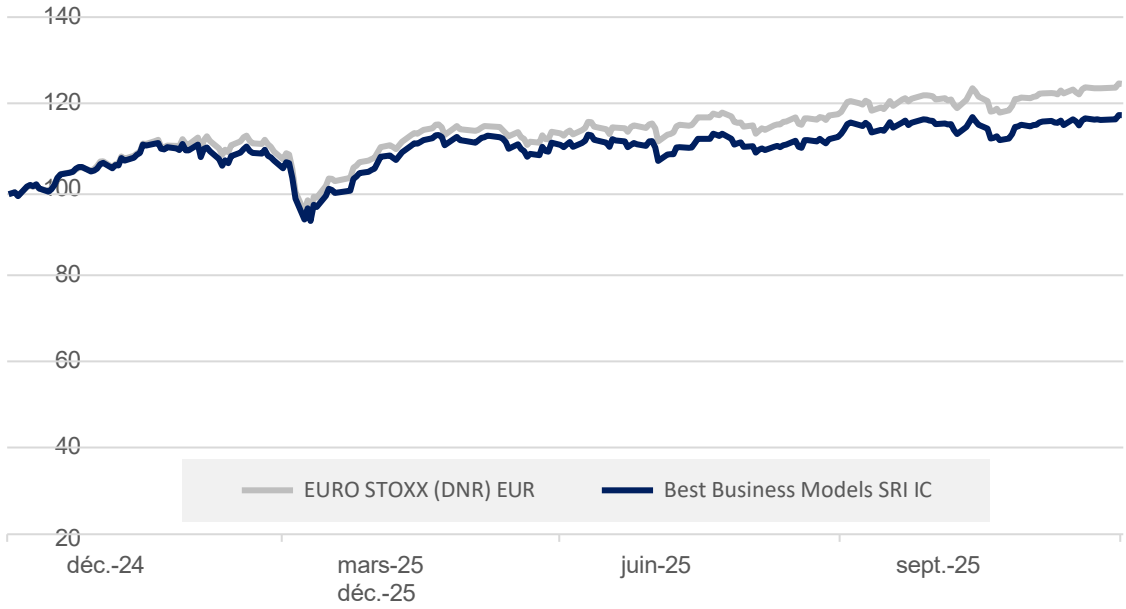
● Données et Performances de Best Business Models SRI au 31 décembre 2025

Taille de l'OPC : 693.27 millions d'euros

	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part IC (€)	430.71	505.43
Performance annuelle		*17.35%*
Valeur liquidative part ID* (€)	3 413.02	3 912.44
Performance annuelle		*17.25%*
Valeur liquidative part IPC (€)	263.12	309.97
Performance annuelle		*17.81%*
Valeur liquidative part IPD* (€)	204.45	235.49
Performance annuelle		*17.80%*
Valeur liquidative part RC (€)	302.30	353.74
Performance annuelle		*17.02%*
Valeur liquidative part RD* (€)	3 102.05	3 524.79
Performance annuelle		*16.22%*
Valeur liquidative part AC (€)	152.24	178.59
Performance annuelle		*17.31%*
Valeur liquidative part BG (€)	269.30	318.31
Performance annuelle		*18.20%*
Valeur liquidative part Z (€)	-	159.87
Performance annuelle		-
EURO STOXX (DNR) EUR		
Performance annuelle	1 133.63	1 408.58
		24.25%

* Le 16/04/2025, la part ID a distribué un dividende unitaire de 76.79 €.
* Le 16/04/2025, la part IPD a distribué un dividende unitaire de 4.6 €.
* Le 16/04/2025, la part RD a distribué un dividende unitaire de 69.8 €.

La part Z a été créée le 16/09/2025.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :

Risque plus faible — Risque plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est detenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global du fonds calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

● Exposition indicative et évolution de l'actif net

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 99.31% en actions

		31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total		707 311 778.57	693 269 775.92	-1.99%
Nombre de parts IC		681 505.0034	490 821.9825	
	ANC	*293 536 822*	*248 076 337*	
Nombre de parts ID		16 203.0000	14 379.0000	
	ANC	*55 301 243*	*56 257 060*	
Nombre de parts IPC		344 831.2650	332 911.0841	
	ANC	*90 734 715*	*103 194 487*	
Nombre de parts IPD		79.0520	79.0520	
	ANC	*16 163*	*18 617*	
Nombre de parts RC		657 019.8805	711 239.7457	
	ANC	*198 618 007*	*251 598 968*	
Nombre de parts RD		62.0000	57.0000	
	ANC	*192 328*	*200 913*	
Nombre de parts AC		345 898.0490	49 831.8750	
	ANC	*52 660 512*	*8 899 766*	
Nombre de parts BG		60 348.6780	78 067.9160	
	ANC	*16 251 989*	*24 850 370*	
Nombre de parts Z			1 083.7340	
	ANC		*173 258*	

La part Z a été créée le 16/09/2025.

● Eligibilité au PEA

Au 31 décembre 2025, l'OPC était investi à hauteur de 97.22% en instruments financiers éligibles au PEA.

● Principaux mouvements de la période

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
Sartorius Stedim Biotech	16 542 158	2.33%
Fresenius SE	16 285 311	2.29%
Siemens Energy AG	14 806 024	2.08%
UCB SA	14 184 457	1.99%
Publicis Groupe	13 715 054	1.93%
ABN AMRO Group	13 551 273	1.91%
Danone	12 941 044	1.82%
Metso Corp	12 512 242	1.76%
Infineon Technologies AG	10 973 969	1.54%
Stellantis	10 032 415	1.41%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
BNP Paribas	29 909 228	4.20%
Sanofi	24 913 060	3.50%
Vinci	18 089 386	2.54%
Deutsche Telekom AG-Nom	17 318 211	2.43%
Siemens	16 232 009	2.28%
Michelin	15 005 208	2.11%
Symrise AG	14 688 263	2.06%
Icon Plc	14 684 432	2.06%
Wolters Kluwer	13 839 793	1.95%
Dassault Systemes	13 628 652	1.92%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

- **Evolution de la répartition géographique entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante :

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%
France	36.8%	33.5%
Pays-Bas	21.3%	21.5%
Allemagne	16.4%	19.6%
Espagne	6.5%	7.6%
Italie	7.2%	5.5%
Belgique	2.5%	4.4%
Irlande	6.7%	2.9%
Autriche	1.2%	2.3%
Finlande	1.4%	2.1%
Portugal	0.0%	0.7%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

- **Evolution de la répartition sectorielle entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2):

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%
Banks	11.7%	18.6%
Industrial Goods and Services	20.5%	16.9%
Technology	15.6%	12.6%
Health Care	7.5%	9.0%
Insurance	7.3%	8.6%
Consumer Products and Services	7.6%	8.5%
Utilities	5.9%	4.7%
Construction and Materials	5.3%	4.0%
Energy	0.0%	3.9%
Food, Beverage and Tobacco	4.0%	3.3%
Media	0.0%	2.3%
Real Estate	0.0%	2.1%
Automobiles and Parts	3.7%	1.7%
Chemicals	6.6%	1.6%
Financial Services	0.0%	1.4%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%	0.7%
Travel and Leisure	0.0%	0.0%
Retail	0.0%	0.0%
Basic Resources	1.4%	0.0%
Telecommunications	2.8%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Ecart entre la répartition sectorielle du portefeuille et celle de l'indice EuroStoxx au 31/12/2025**

L'analyse des écarts entre la répartition sectorielle indicative du portefeuille actions et celle de l'indice au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

	BBM	EuroStoxx	Ecart
Health Care	9.0%	6.6%	2.4%
Consumer Products and Services	8.5%	6.3%	2.2%
Insurance	8.6%	6.8%	1.8%
Banks	18.6%	16.9%	1.7%
Media	2.3%	0.8%	1.4%
Real Estate	2.1%	1.0%	1.1%
Industrial Goods and Services	16.9%	16.2%	0.7%
Food, Beverage and Tobacco	3.3%	3.0%	0.3%
Construction and Materials	4.0%	4.0%	0.0%
Technology	12.6%	12.7%	-0.1%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.7%	0.9%	-0.2%
Financial Services	1.4%	1.7%	-0.2%
Basic Resources	0.0%	0.7%	-0.7%
Travel and Leisure	0.0%	0.9%	-0.9%
Retail	0.0%	1.1%	-1.1%
Energy	3.9%	5.1%	-1.2%
Utilities	4.7%	6.0%	-1.2%
Chemicals	1.6%	2.9%	-1.3%
Automobiles and Parts	1.7%	3.1%	-1.4%
Telecommunications	0.0%	3.3%	-3.3%
Total	100.0%	100.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Analyse de la performance du portefeuille du 31/12/2024 au 31/12/2025**

L'indice EURO STOXX (DNR) EUR a réalisé une performance de 24.25% sur la période, à comparer avec la performance de l'OPC de 17.35% (part « IC »).

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution %
BANCO SANTANDER SA	2.47
ASML HOLDING NV	1.82
SOCIETE GENERALE SA	1.72
INTESA SANPAOLO	1.71
IBERDROLA SA	1.43

A la baisse	Contribution%
SAP SE	-0.78
SYMRISE AG	-0.48
FERRARI NV	-0.43
SANOFI	-0.34
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	-0.31

Source Montpensier Finance / Factset

- **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

5. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 10 179 069,34
o Change à terme : 10 179 069,34
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :

✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;

✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable.

SFDR - TAXONOMIE

Article 9 :

La démarche extra-financière mise en œuvre dans le process de gestion de l'OPCVM est présentée dans le Code de Transparence de l'OPCVM disponible sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Montpensier Arbevel.

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière de l'OPCVM sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9/Objectif d'investissement durable, du rapport de gestion.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 9 :

« Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT
Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».
Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.
Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

PEA
En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

POLITIQUE DE REMUNERATION
Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

INFORMATIONS FISCALES

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	458 977,68	EUR	31,92	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	806 805,69	EUR	56,11	EUR
Total	**1 265 783,37**	**EUR**	**88,03**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	234,78	EUR	2,97	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	5 503,60	EUR	69,62	EUR
Total	**5 738,38**	**EUR**	**72,59**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	4 520,67	EUR	79,31	EUR
Total	**4 520,67**	**EUR**	**79,31**	**EUR**

6. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

BEST BUSINESS MODELS SRI

Société d'Investissement à Capital Variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BEST BUSINESS MODELS SRI constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Deloitte.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Deloitte.

Paris La Défense, le 19 mars 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Rachid EZZAHHAF

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

BEST BUSINESS MODELS SRI

Société d'investissement à capital variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générales.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 19 mars 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Rachid EZZAHHAF

7. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**688 464 744,13**	**702 977 395,45**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	688 464 744,13	702 977 395,45
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		
OPCVM		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**688 464 744,13**	**702 977 395,45**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**178 161,50**	**318 559,35**
Comptes financiers	**6 104 258,44**	**6 137 445,69**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**6 282 419,94**	**6 456 005,04**
Total de l'actif I+II	**694 747 164,07**	**709 433 400,49**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	580 074 681,37	679 479 395,91
Report à nouveau sur revenu net	36,22	29,05
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	10 873 322,81	7 186 741,24
Résultat net de l'exercice	102 321 735,52	20 645 612,37
Capitaux propres I	**693 269 775,92**	**707 311 778,57**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**693 269 775,92**	**707 311 778,57**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**25 431,68**	
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**25 431,68**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 451 956,47	2 121 621,92
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**1 451 956,47**	**2 121 621,92**
Total Passifs : I+II+III+IV	**694 747 164,07**	**709 433 400,49**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	15 951 551,40	20 409 102,29
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	200 532,66	255 706,26
Sous-total produits sur opérations financières	**16 152 084,06**	**20 664 808,55**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-7,20	-1 217,21
Sous-total charges sur opérations financières	**-7,20**	**-1 217,21**
Total revenus financiers nets (A)	**16 152 076,86**	**20 663 591,34**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-9 352 205,72	-11 648 347,91
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-9 352 205,72**	**-11 648 347,91**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**6 799 871,14**	**9 015 243,43**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-720 194,98**	**-1 754 373,61**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**6 079 676,16**	**7 260 869,82**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	71 822 695,00	85 156 460,05
Frais de transactions externes et frais de cession	-5 896 606,16	-5 721 136,10
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**65 926 088,84**	**79 435 323,95**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-5 186 326,95**	**-7 222 815,58**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**60 739 761,89**	**72 212 508,37**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	42 231 608,12	-59 576 887,50
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-729,91	677,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**42 230 878,21**	**-59 576 210,50**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-6 728 580,74**	**748 444,68**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**35 502 297,47**	**-58 827 765,82**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**102 321 735,52**	**20 645 612,37**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l’OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV est la recherche d'une performance à moyen et long terme des actifs, en cherchant à surperformer l'indice EuroStoxx (SXXT) sur la durée de placement recommandée de 5 ans, à travers un portefeuille exposé au minimum à 60 % en actions des pays de la Zone Euro, intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille.

Le prospectus / règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**1 129 648 212,82**	**892 738 395,32**	**876 093 113,86**	**707 311 778,57**	**693 269 775,92**
Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC en EUR					
Actif net			485 996,14	52 660 512,19	8 899 765,50
Nombre de titres			3 282,7260	345 898,0490	49 831,8750
Valeur liquidative unitaire			148,04	152,24	178,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			2,77	15,54	15,63
Capitalisation unitaire sur revenu			-0,63	1,31	1,56
Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG en EUR					
Actif net	1 718 536,03	10 985,55	2 610 002,14	16 251 988,97	24 850 369,95
Nombre de titres	6 405,530	48,302	10 058,773	60 348,678	78 067,916
Valeur liquidative unitaire	268,28	227,43	259,47	269,30	318,31
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	12,70	2,52	10,32	27,37	27,76
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,34	3,44	3,53	4,81	5,01
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC en EUR					
Actif net	528 090 567,44	428 165 033,19	419 794 837,28	293 536 822,49	248 076 337,31
Nombre de titres	1 214 168,0942	1 165 669,1001	1 004 931,5838	681 505,0034	490 821,9825
Valeur liquidative unitaire	434,94	367,31	417,73	430,71	505,43
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	40,11	4,08	16,64	43,94	44,25
Capitalisation unitaire sur revenu	2,10	4,14	4,40	4,87	4,55

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID en EUR					
Actif net	102 926 350,00	82 914 905,35	81 230 955,12	55 301 243,32	56 257 060,47
Nombre de titres	27 848,0000	27 277,0000	24 012,0633	16 203,0000	14 379,0000
Valeur liquidative unitaire	3 696,00	3 039,73	3 382,92	3 413,02	3 912,44
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	69,75	36,74	45,41	38,20	56,11
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	353,86	351,94	442,33	753,80	1 043,44
Distribution unitaire sur revenu	13,41	31,65	30,71	38,59	31,92
Crédit d'impôt unitaire (1)	4,340	8,733	7,056	6,247	(1)
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC en EUR					
Actif net	362 471 841,70	250 376 737,96	176 538 470,43	90 734 714,77	103 194 487,26
Nombre de titres	1 384 661,5531	1 124 645,5448	695 062,2272	344 831,2650	332 911,0841
Valeur liquidative unitaire	261,77	222,62	253,98	263,12	309,97
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	24,16	2,47	10,11	26,79	27,09
Capitalisation unitaire sur revenu	1,35	4,15	3,45	4,23	3,90
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD en EUR					
Actif net	10 873,43	9 019,07	15 943,14	16 162,52	18 616,51
Nombre de titres	50,0000	50,0000	79,0520	79,0520	79,0520
Valeur liquidative unitaire	217,46	180,38	201,67	204,45	235,49
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	3,75	0,59	1,81	1,30	2,33
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	23,84	25,31	31,58	51,19	69,62
Distribution unitaire sur revenu	1,14	3,47	2,73	3,30	2,97
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,296	0,001	0,418	0,374	(1)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC en EUR					
Actif net	131 994 947,00	130 786 499,32	194 948 502,00	198 618 006,76	251 598 967,77
Nombre de titres	421 437,6092	499 240,7112	661 115,0437	657 019,8805	711 239,7457
Valeur liquidative unitaire	313,20	261,97	294,87	302,30	353,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	29,04	2,93	11,81	30,90	31,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,36	0,40	0,19	1,68	2,27
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD en EUR					
Actif net	2 435 097,22	475 214,88	468 407,61	192 327,55	200 913,38
Nombre de titres	706	169	151	62	57
Valeur liquidative unitaire	3 449,14	2 811,92	3 102,03	3 102,05	3 524,79
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	77,61	59,05	67,91	62,49	79,31
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	244,48	217,86	274,97	531,50	765,14
Distribution unitaire sur revenu		4,22	1,89	7,31	
Crédit d'impôt unitaire (1)		5,891	0,945	3,655	
Capitalisation unitaire sur revenu	-15,43				-0,35
Action BEST BUSINESS MODELS SRI Z en EUR					
Actif net					173 257,77
Nombre de titres					1 083,734
Valeur liquidative unitaire					159,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					4,13
Capitalisation unitaire sur revenu					0,46

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	**Actions IC et ID : 1,3754 % TTC** maximum **Actions IPC et IPD : 0,90 % TTC** maximum **Actions RC et RD : 2,25% TTC** maximum **Actions BG : 0,90 % TTC** maximum **Actions AC : 1,80% TTC** maximum **Actions Z : 0,30% TTC** maximum
Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	**0,10 % TTC** Taux forfaitaire maximum l'an
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Dépositaire : De 0 à 179.40 EUR TTC selon le type d'opération
Frais indirects ** Frais de gestion indirects (coût induit par l'investissement dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	Non significatif
Commission de sur performance	**Actions IC, ID, RC, RD, BG, AC et Z :** Néant **Actions IPC,et IPD :** Actif net	**Actions IC et ID :** Néant **Actions IPC et IPD : 15 % TTC** de la performance de l'OPCVM au-delà de la performance de l'indice de référence, l'EuroStoxx Dividendes Nets Réinvestis (SXXT) **Actions RC, RD, BG, AC et Z :** Néant

*Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les frais d'enregistrement et référencement de l'OPCVM, les frais d'information des clients et distributeurs, les frais de données, tel le coût des indices de référence utilisés par l'OPC..., les frais dépositaire, juridique, audit, fiscalité..., les frais liés au respect d'obligations réglementaires et reporting régulateur, les frais opérationnels et frais liés à la connaissance client.
Le taux maximum forfaitaire indiqué pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ciet à l'inverse si les frais réels sont supérieurs aux frais affichés le dépassement de ce taux sera pris en charge par la Société de Gestion.

** Les frais indirects représentent le coût induit par l'investissement dans des OPC ou fonds d'investissement. Ce coût se détermine à partir des frais de gestion liés aux investissements dans des OPC (déduction faite des rétrocessions négociées par la Société de Gestion de l'OPCVM investisseur), et des éventuelles commissions de souscription et/ou de rachat payées par l'OPCVM investisseur. Ces coûts n'incluent pas les éventuelles commissions de surperformance. En effet, certains OPC prévoient une commission sous la forme d'un partage de surperformance par rapport à un indice de référence. Dans ce cas, il est impossible d'indiquer un maximum de frais.

Les frais de gestion fixes sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM et provisionnés lors du calcul de chaque valeur liquidative.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif de chaque action de la SICAV (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indice EuroStoxx Dividendes Nets Réinvestis, SXXT. Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

La Période de calcul correspond à une période de 12 mois s'achevant le 30 juin de chaque année (ou le jour de VL précédent si le 30 juin n'est pas un jour de VL), la date de cristallisation étant le dernier jour de la période. Elle est fixée à 12 mois. Par exception, dans le cas de la création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions, la Période de calcul minimale de prélèvement est augmentée, et s'étendra du jour de création des catégories d'actions jusqu'au 30 juin suivant, de telle sorte que la Période de calcul du premier prélèvement soit supérieure à 12 mois.

La Période d'observation correspond à la période à l'issue de laquelle il sera possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. La Période d'observation est extensible de 1 à 5 périodes de 12 mois, ie 5 ans :

- avec le début d'une nouvelle période de 5 ans maximum après chaque prise de provision ;
- ou, si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La Période d'observation débute à la date de création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions ou à la date de dernier prélèvement d'une commission de surperformance. La Période d'observation est au minimum de 12 mois entiers et au maximum de 5 périodes de 12 mois. Par exception, dans le cas de la création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions, la Période d'observation minimale et maximale sont augmentées d'une durée égale au prorata entre la date de création de la catégorie d'actions, et la fin de la période de 12 mois (s'achevant le 30 juin) en cours à la date de création.

La surperformance de chaque action de la SICAV est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'action, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un Fonds fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

La commission de surperformance s'applique, sous réserve que la valeur liquidative de l'OPCVM réel, avant commission de surperformance, soit supérieure à la valeur liquidative de début de période de calcul.
A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, égale à 15% TTC pour les actions IPC et IPD de la performance au-delà de celle du Fonds fictif, fait l'objet d'une provision.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la Société de Gestion qu'à la clôture de chaque Période d'observation.

Dans le cas d'une sous-performance de l'action de la SICAV réelle par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat d'action(s), s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est immédiatement acquise à la Société de Gestion.

Swing pricing

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de la SICAV en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de la SICAV. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans la SICAV en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».
Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions de la SICAV dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si la SICAV émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions de la SICAV.
Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPCVM peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de la SICAV et la seule communiquée aux actionnaires de la SICAV.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC	Capitalisation	Capitalisation
Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC	Capitalisation	Capitalisation
Action BEST BUSINESS MODELS SRI Z	Capitalisation	Capitalisation
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC	Capitalisation	Capitalisation
Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG	Capitalisation	Capitalisation
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**707 311 778,57**	**876 093 113,86**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	163 976 449,32	184 776 804,27
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-291 726 819,27	-380 604 754,46
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	6 799 871,14	9 015 243,43
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	65 926 088,84	79 435 323,95
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	42 230 878,21	-59 576 210,50
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-625 920,03	-733 518,24
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-622 643,58	-1 094 223,74
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments (*)	92,72 (*)	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**693 269 775,92**	**707 311 778,57**

(*) 31/12/2025 : Résultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC		
Actions souscrites durant l'exercice	72 826,0140	12 137 026,67
Actions rachetées durant l'exercice	-368 892,1880	-64 400 012,16
Solde net des souscriptions/rachats	-296 066,1740	-52 262 985,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	49 831,8750	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG		
Actions souscrites durant l'exercice	34 744,386	10 307 347,25
Actions rachetées durant l'exercice	-17 025,148	-5 100 677,10
Solde net des souscriptions/rachats	17 719,238	5 206 670,15
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	78 067,916	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC		
Actions souscrites durant l'exercice	65 813,0727	30 255 446,04
Actions rachetées durant l'exercice	-256 496,0936	-119 950 709,11
Solde net des souscriptions/rachats	-190 683,0209	-89 695 263,07
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	490 821,9825	

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-1 824,0000	-6 707 531,78
Solde net des souscriptions/rachats	-1 824,0000	-6 707 531,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	14 379,0000	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC		
Actions souscrites durant l'exercice	77 716,9137	23 058 289,11
Actions rachetées durant l'exercice	-89 637,0946	-26 533 907,94
Solde net des souscriptions/rachats	-11 920,1809	-3 475 618,83
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	332 911,0841	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD		
Actions souscrites durant l'exercice	50,0000	11 689,00
Actions rachetées durant l'exercice	-50,0000	-11 689,00
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	79,0520	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC		
Actions souscrites durant l'exercice	260 664,5926	88 022 915,26
Actions rachetées durant l'exercice	-206 444,7274	-68 993 431,32
Solde net des souscriptions/rachats	54 219,8652	19 029 483,94
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	711 239,7457	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD		
Actions souscrites durant l'exercice	4	13 585,92
Actions rachetées durant l'exercice	-9	-28 860,86
Solde net des souscriptions/rachats	-5	-15 274,94
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	57	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI Z		
Actions souscrites durant l'exercice	1 083,734	170 150,07
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1 083,734	170 150,07
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 083,734	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI Z Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature d’actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
BEST BUSINESS MODELS SRI AC FR001400IEH9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	8 899 765,50	49 831,8750	178,59
BEST BUSINESS MODELS SRI BG FR0013523073	Capitalisation	Capitalisation	EUR	24 850 369,95	78 067,916	318,31
BEST BUSINESS MODELS SRI IC FR0013073731	Capitalisation	Capitalisation	EUR	248 076 337,31	490 821,9825	505,43
BEST BUSINESS MODELS SRI ID FR0013076361	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	56 257 060,47	14 379,0000	3 912,44
BEST BUSINESS MODELS SRI IPC FR0013079753	Capitalisation	Capitalisation	EUR	103 194 487,26	332 911,0841	309,97
BEST BUSINESS MODELS SRI IPD FR0013079738	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	18 616,51	79,0520	235,49
BEST BUSINESS MODELS SRI RC FR0013079761	Capitalisation	Capitalisation	EUR	251 598 967,77	711 239,7457	353,74
BEST BUSINESS MODELS SRI RD FR0013079779	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	200 913,38	57	3 524,79
BEST BUSINESS MODELS SRI Z FR00140113T2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	173 257,77	1 083,734	159,87

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	PAYS-BAS	ALLEMAGNE	ESPAGNE	ITALIE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	688 464,74	238 820,43	137 286,07	134 681,44	52 427,78	39 883,83
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**688 464,74**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	6 104,26				6 104,26
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**6 104,26**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	6 104,26						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**6 104,26**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	10 959,12				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	0,77				
Comptes financiers	42,16	1,44	1,07		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer	-10 204,50				
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**797,55**	**1,44**	**1,07**		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PAR		25,43
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	177 054,75
	Coupons et dividendes en espèces	765,96
	Autres créances	340,79
Total des créances		**178 161,50**
Dettes		
	Rachats à payer	423 955,81
	Frais de gestion fixe	503 554,79
	Autres dettes	524 445,87
Total des dettes		**1 451 956,47**
Total des créances et des dettes		**-1 273 794,97**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	745 358,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,46
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	117 128,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 508 654,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	793 695,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,38
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

	31/12/2025
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	883 598,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	158,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 299 172,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,56
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 399,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

	31/12/2025
Action BEST BUSINESS MODELS SRI Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	39,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**6 079 676,16**	**7 260 869,82**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**6 079 676,16**	**7 260 869,82**
Report à nouveau	36,22	29,05
Sommes distribuables au titre du revenu net	**6 079 712,38**	**7 260 898,87**

Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**78 065,18**	**453 866,22**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**78 065,18**	**453 866,22**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**78 065,18**	**453 866,22**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	78 065,18	453 866,22
Total	**78 065,18**	**453 866,22**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**391 861,75**	**290 561,34**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**391 861,75**	**290 561,34**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**391 861,75**	**290 561,34**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	391 861,75	290 561,34
Total	**391 861,75**	**290 561,34**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**2 234 241,12**	**3 325 249,16**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**2 234 241,12**	**3 325 249,16**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 234 241,12**	**3 325 249,16**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 234 241,12	3 325 249,16
Total	**2 234 241,12**	**3 325 249,16**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**459 027,39**	**625 285,99**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**459 027,39**	**625 285,99**
Report à nouveau	35,68	27,97
Sommes distribuables au titre du revenu net	**459 063,07**	**625 313,96**
Affectation :		
Distribution	458 977,68	625 273,77
Report à nouveau du revenu de l'exercice	85,39	40,19
Capitalisation		
Total	**459 063,07**	**625 313,96**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	14 379,0000	16 203,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	31,92	38,59
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	59 678,14	101 214,98

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**1 300 687,95**	**1 459 769,25**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**1 300 687,95**	**1 459 769,25**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 300 687,95**	**1 459 769,25**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 300 687,95	1 459 769,25
Total	**1 300 687,95**	**1 459 769,25**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**234,93**	**260,87**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**234,93**	**260,87**
Report à nouveau	0,52	0,52
Sommes distribuables au titre du revenu net	**235,45**	**261,39**
Affectation :		
Distribution	234,78	260,87
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,67	0,52
Capitalisation		
Total	**235,45**	**261,39**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	79,0520	79,0520
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,97	3,30
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	19,75	29,58

Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**1 615 068,91**	**1 105 424,31**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**1 615 068,91**	**1 105 424,31**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 615 068,91**	**1 105 424,31**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 615 068,91	1 105 424,31
Total	**1 615 068,91**	**1 105 424,31**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-20,09**	**452,68**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**-20,09**	**452,68**
Report à nouveau	0,02	0,56
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-20,07**	**453,24**
Affectation :		
Distribution		453,22
Report à nouveau du revenu de l'exercice		0,02
Capitalisation	-20,07	
Total	**-20,07**	**453,24**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		62
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		7,31
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		352,01

Action BEST BUSINESS MODELS SRI Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**509,02**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**509,02**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**509,02**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	509,02	
Total	**509,02**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**60 739 761,89**	**72 212 508,37**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**60 739 761,89**	**72 212 508,37**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	10 873 322,81	7 186 741,24
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**71 613 084,70**	**79 399 249,61**

Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**778 912,63**	**5 375 643,50**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**778 912,63**	**5 375 643,50**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**778 912,63**	**5 375 643,50**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	778 912,63	5 375 643,50
Total	**778 912,63**	**5 375 643,50**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 167 352,30**	**1 652 329,67**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**2 167 352,30**	**1 652 329,67**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 167 352,30**	**1 652 329,67**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 167 352,30	1 652 329,67
Total	**2 167 352,30**	**1 652 329,67**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**21 722 662,61**	**29 950 960,93**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**21 722 662,61**	**29 950 960,93**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**21 722 662,61**	**29 950 960,93**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	21 722 662,61	29 950 960,93
Total	**21 722 662,61**	**29 950 960,93**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 971 497,43**	**5 665 682,01**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**4 971 497,43**	**5 665 682,01**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	10 838 980,21	7 167 195,40
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**15 810 477,64**	**12 832 877,41**
Affectation :		
Distribution	806 805,69	618 954,60
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	15 003 671,95	12 213 922,81
Capitalisation		
Total	**15 810 477,64**	**12 832 877,41**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	14 379,0000	16 203,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	56,11	38,20

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**9 021 249,12**	**9 239 343,06**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**9 021 249,12**	**9 239 343,06**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**9 021 249,12**	**9 239 343,06**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	9 021 249,12	9 239 343,06
Total	**9 021 249,12**	**9 239 343,06**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 641,02**	**1 652,55**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**1 641,02**	**1 652,55**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	4 046,92	2 497,14
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**5 687,94**	**4 149,69**
Affectation :		
Distribution	184,34	102,77
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	5 503,60	4 046,92
Capitalisation		
Total	**5 687,94**	**4 149,69**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	79,0520	79,0520
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,33	1,30

Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**22 054 131,78**	**20 307 117,78**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**22 054 131,78**	**20 307 117,78**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**22 054 131,78**	**20 307 117,78**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	22 054 131,78	20 307 117,78
Total	**22 054 131,78**	**20 307 117,78**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**17 838,05**	**19 778,87**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**17 838,05**	**19 778,87**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	30 295,68	17 048,70
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**48 133,73**	**36 827,57**
Affectation :		
Distribution	4 520,67	3 874,38
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	43 613,06	32 953,19
Capitalisation		
Total	**48 133,73**	**36 827,57**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	57	62
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	79,31	62,49

Action BEST BUSINESS MODELS SRI Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 476,95**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**4 476,95**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 476,95**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 476,95	
Total	**4 476,95**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**688 464 744,13**	**99,31**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**688 464 744,13**	**99,31**
Assurance			**58 916 644,66**	**8,50**
ALLIANZ SE-REG	EUR	76 261	29 779 920,50	4,30
AXA SA	EUR	247 421	10 134 364,16	1,46
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	33 800	19 002 360,00	2,74
Automobiles			**9 447 000,00**	**1,36**
STELLANTIS NV	EUR	1 005 000	9 447 000,00	1,36
Banques commerciales			**65 694 405,52**	**9,48**
COMMERZBANK AG	EUR	240 000	8 664 000,00	1,25
INTESA SANPAOLO	EUR	3 845 000	22 766 245,00	3,29
KBC GROUP NV	EUR	126 500	14 073 125,00	2,03
SOCIETE GENERALE SA	EUR	293 816	20 191 035,52	2,91
Biotechnologie			**4 730 880,00**	**0,68**
ARGEN-X SE - W/I	EUR	6 600	4 730 880,00	0,68
Composants automobiles			**2 310 575,00**	**0,33**
FERRARI NV	EUR	7 250	2 310 575,00	0,33
Conglomérats industriels			**15 066 450,00**	**2,17**
SIEMENS AG-REG	EUR	63 000	15 066 450,00	2,17
Construction et ingénierie			**9 637 614,00**	**1,39**
VINCI SA	EUR	80 280	9 637 614,00	1,39
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**5 050 818,00**	**0,73**
JERONIMO MARTINS	EUR	249 300	5 050 818,00	0,73
Electricité			**32 567 145,00**	**4,70**
ENEL SPA	EUR	1 235 000	10 963 095,00	1,58
IBERDROLA SA	EUR	1 170 000	21 604 050,00	3,12
Equipements électriques			**28 390 960,00**	**4,10**
PRYSMIAN SPA	EUR	44 500	3 843 910,00	0,55
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	104 500	24 547 050,00	3,55
Equipements et fournitures médicaux			**21 751 930,00**	**3,14**
ESSILORLUXOTTICA	EUR	13 100	3 535 690,00	0,51
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	86 744	18 216 240,00	2,63
FPI de détail			**8 088 672,00**	**1,17**
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	87 200	8 088 672,00	1,17
Gestion immobilière et développement			**6 406 344,00**	**0,92**
CTP NV	EUR	359 100	6 406 344,00	0,92
Industrie aérospatiale et défense			**53 625 270,00**	**7,74**
AIRBUS SE	EUR	141 900	28 152 960,00	4,07
SAFRAN SA	EUR	85 650	25 472 310,00	3,67

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			**39 755 153,00**	**5,73**
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	63 205	9 897 903,00	1,43
METSO CORP	EUR	950 000	14 231 000,00	2,05
SAP SE	EUR	75 000	15 626 250,00	2,25
Machines			**17 000 480,00**	**2,45**
SIEMENS ENERGY AG	EUR	141 200	17 000 480,00	2,45
Marchés de capitaux			**46 514 119,22**	**6,71**
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	526 700	15 690 393,00	2,26
BANCO SANTANDER SA	EUR	3 060 946	30 823 726,22	4,45
Media			**15 579 130,14**	**2,25**
PUBLICIS GROUPE	EUR	175 797	15 579 130,14	2,25
Produits alimentaires			**22 884 451,26**	**3,30**
DANONE	EUR	180 717	13 875 451,26	2,00
KERRY GROUP PLC-A	EUR	115 500	9 009 000,00	1,30
Produits chimiques			**10 959 130,21**	**1,58**
LINDE PLC	USD	30 200	10 959 130,21	1,58
Produits de soins personnels			**27 678 300,00**	**3,99**
L'OREAL	EUR	75 500	27 678 300,00	3,99
Produits pharmaceutiques			**18 930 700,00**	**2,73**
SANOFI	EUR	33 000	2 729 760,00	0,39
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	67 900	16 200 940,00	2,34
Produits pour l'industrie du bâtiment			**18 091 767,12**	**2,61**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	208 047	18 091 767,12	2,61
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**71 225 703,00**	**10,28**
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	21 600	11 180 160,00	1,61
ASML HOLDING NV	EUR	51 020	47 009 828,00	6,79
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	345 500	13 035 715,00	1,88
Services financiers diversifiés			**30 509 700,00**	**4,40**
ADYEN NV	EUR	3 500	4 812 500,00	0,69
BAWAG GROUP AG	EUR	122 800	15 841 200,00	2,29
EURONEXT NV	EUR	77 000	9 856 000,00	1,42
Soins et autres services médicaux			**16 506 260,00**	**2,38**
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	337 000	16 506 260,00	2,38
Textiles, habillement et produits de luxe			**31 145 142,00**	**4,49**
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 911	4 055 142,00	0,58
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	42 000	27 090 000,00	3,91
Total			**688 464 744,13**	**99,31**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/USD/EUR/20260212		-25 431,68	EUR	10 179 069,34	USD	-10 204 501,02
Total		**-25 431,68**		**10 179 069,34**		**-10 204 501,02**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	688 464 744,13
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-25 431,68
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	6 282 419,94
Autres passifs (-)	-1 451 956,47
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**693 269 775,92**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC	EUR	49 831,8750	178,59
Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG	EUR	78 067,916	318,31
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC	EUR	490 821,9825	505,43
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID	EUR	14 379,0000	3 912,44
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC	EUR	332 911,0841	309,97
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD	EUR	79,0520	235,49
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC	EUR	711 239,7457	353,74
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD	EUR	57	3 524,79
Action BEST BUSINESS MODELS SRI Z	EUR	1 083,734	159,87

8. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Best Business Models SRI

Identifiant d'entité juridique :
969500R96MKFRH5NMF97

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

X Oui	Non
[X] **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 26.5% de l'actif net du fonds**	[] **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables**
[X] dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	[] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
[X] dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	[] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	[] ayant un objectif social
[X] **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 72.8% de l'actif net du fonds**	[] Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le Fonds a atteint son objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), tel que défini à l'article 2, point 17, de ce règlement.
Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a mis en œuvre une approche en sélectivité afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un **filtrage négatif**, excluant :
 - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
 - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;
 - Les activités définies en Annexe 7 du référentiel du Label ISR.

- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
 - Au minimum 90% des émetteurs présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

- Une analyse de la contribution des entreprises au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment), qui s'appuie sur les 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociale. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire. Une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel.

• Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :

- o Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
- o Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
- o Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
- o Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

En accord avec le Label ISR, le Fonds a également surperformé son indice de référence sur deux indicateurs PAI (Principales Incidences Négatives). Le détail de ces indicateurs est disponible ci-dessous.

Le Fonds a investi 99.3% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint son objectif d'investissement durable.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds réalise son objectif d'investissement durable (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	100%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	100%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	100%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part de réduction d'univers (exclusion des pires profils) sur des critères ESG	30.09%	29.62%	29.62%

Dans le cadre du référentiel V3 du label ISR, le portefeuille doit avoir obtenu un meilleur résultat sur au moins deux indicateurs par rapport à l'indice de référence ou par rapport à l'univers de départ. Le premier indicateur doit obtenir un taux de couverture supérieur à 80%, et le second un taux de couverture d'au moins 55%. Dans ce cadre, Montpensier Arbevel s'est fixé comme objectif d'obtenir un meilleur résultat sur les deux indicateurs suivants, par rapport à l'indice de référence :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Empreinte Carbone			
Best Business Models SRI	16	29	50
Euro Stoxx	65	63	88
Taux de couverture (en poids actions)			
Best Business Models SRI	*100.00%*	*99.04%*	*100.00%*
Euro Stoxx	*99.61%*	*99.71%*	*99.88%*
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable			
Best Business Models SRI	0.52	ND	ND
Euro Stoxx	0.55	ND	ND
Taux de couverture (en poids actions)			
Best Business Models SRI	*100.0%*	*ND*	*ND*
Euro Stoxx	*99.2%*	*ND*	*ND*

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Empreinte Carbone
Cet indicateur mesure le total en tonnes des émissions de Gaz à Effet de Serre, par million investi. Ce volume d'émissions est multiplié par la position de l'OPC rapportée à l'EVIC de la société (en Millions €).

Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable
Cet indicateur représente le taux de consommation et de production d'énergie non-renouvelable.
NB : L'indicateur « Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable » n'est un indicateur de durabilité que depuis le 1er janvier 2025.

Au 31 décembre 2025, la contribution des entreprises en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU se répartissait telle que :

Implication des entreprises en portefeuille dans les ODD	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Transition Écologique - Environnement			
ODD 13 : Lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	6%	18%	28%
ODDs 14 & 15 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines. Préserver les écosystèmes, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, la dégradation des sols et l'appauvrissement de la biodiversité	0%	0%	0%
Transition Écologique - Ressources			
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement durable	0%	0%	0%
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables	7%	17%	14%
ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables	10%	35%	38%
Transition Solidaire - Inclusion			
ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie	0%	0%	0%
ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	0%	0%	0%
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	28%	39%	30%
ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable pour tous et encourager l'innovation	27%	56%	48%
ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	0%	0%	0%
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	4%	17%	13%
Transition Solidaire - Besoins esseniels			
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	0%	0%	0%
ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	2%	2%	0%
ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	15%	15%	20%
ODD 16 : Promouvoir les sociétés pacifiques, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	0%	0%	0%

La méthode de comptabilisation de la contribution d'une société à un ODD a évolué en 2025, afin de présenter les résultats sur une base 100.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif de s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :

o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR,

o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Dans le cadre de ses investissements durables, le Fonds a pris en compte les indicateurs d'incidences négatives obligatoires, comme décrit ci-dessus en réponse à la question : « Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».

La Société de Gestion a pris en compte les PAIs pour tous ses investissements à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), d'intégration de l'analyse ESG dans le processus d'investissement, de vote, et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…).

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research et exclusion des 25% des valeurs de l'univers les moins qualitatives sur le plan ESG.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les indicateurs relatifs aux principes incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurent en annexe.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

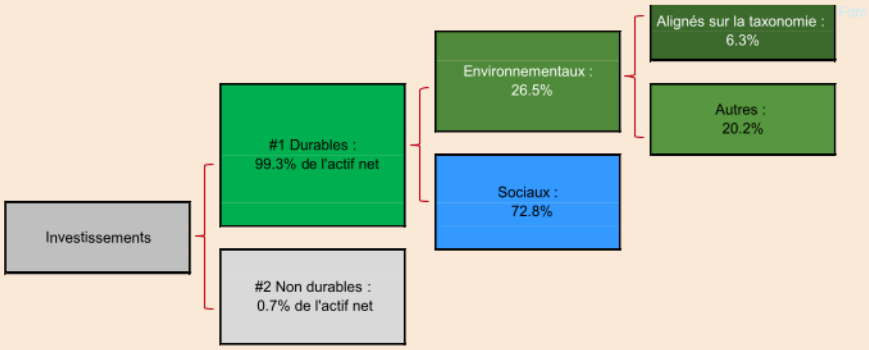
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML Holding	Technology	6.78%	Pays-Bas
Banco Santander SA	Banks	4.45%	Espagne
Allianz	Insurance	4.30%	Allemagne
Airbus Group	Industrial Goods and Services	4.06%	Pays-Bas
L'Oréal	Consumer Products and Services	3.99%	France
LVMH	Consumer Products and Services	3.91%	France
Safran	Industrial Goods and Services	3.67%	France
Schneider Electric	Industrial Goods and Services	3.54%	France
Intesa Sanpaolo Spa	Banks	3.28%	Italie
Iberdrola SA	Utilities	3.12%	Espagne
Société Générale	Banks	2.91%	France
Muenchener Rueckversicherungs AG Nom	Insurance	2.74%	Allemagne
Sartorius Stedim Biotech	Health Care	2.63%	France
Saint Gobain	Construction and Materials	2.61%	France
Siemens Energy AG	Energy	2.45%	Allemagne
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		54.4%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie #2 Non durables inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs ICB - Industries	% AUM Portefeuille investi
Financials	28.4%
Industrials	20.8%
Technology	12.5%
Consumer Discretionary	12.4%
Health Care	8.9%
Utilities	4.7%
Consumer Staples	4.0%
Energy	3.9%
Real Estate	2.1%
Basic Materials	1.6%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**99.3%**

Sous-secteurs ICB - Supersector	% AUM Portefeuille investi
Banks	18.5%
Industrial Goods and Services	16.8%
Technology	12.5%
Health Care	8.9%
Insurance	8.5%
Consumer Products and Services	8.5%
Utilities	4.7%
Construction and Materials	4.0%
Energy	3.9%
Food, Beverage and Tobacco	3.3%
Media	2.2%
Real Estate	2.1%
Automobiles and Parts	1.7%
Chemicals	1.6%
Financial Services	1.4%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.7%
Telecommunications	0.0%
Basic Resources	0.0%
Travel and Leisure	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**99.3%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [1] ?

[X] Oui

[X] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

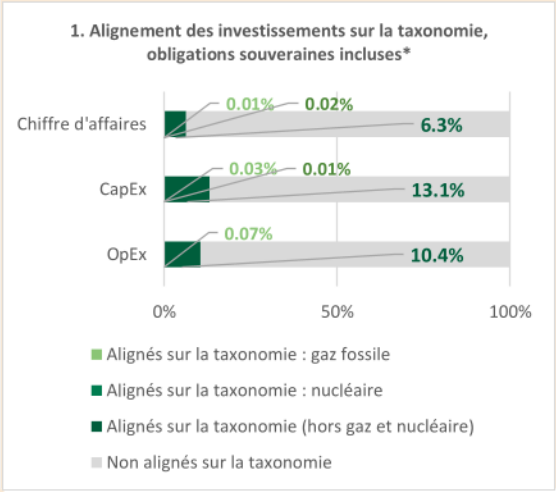
[] Non

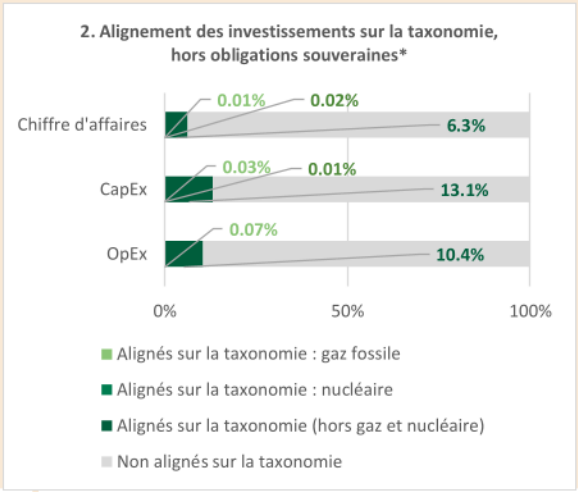
Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Le graphique de droite représente 100.0% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.

Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	0.26%	5.34%
CapEx	0.00%	7.97%

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
Best Business Models SRI	6.3%	5.9%	6.2%

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 20.2% de l'actif net Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. Il faut noter que la Société de Gestion estime que 26.5% des investissements, hors liquidités et quasi-liquidités, contribue à un objectif environnemental. Toutefois, à des fins de reporting, la part des investissements alignés à la Taxonomie est soustraite.

La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements durables à des objectifs environnementaux alignés sur la Taxonomie européenne.

Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements durables à des objectifs environnementaux alignés sur la Taxonomie européenne.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 72.8% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture sont inclus dans la catégorie « Non durables » et réprésentent 0.69% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à son objectif d'investissement durable. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains émetteurs présents dans le portefeuille du Fonds, concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG. Sa performance en matière de durabilité est comparée à son indicateur de référence : Euro Stoxx

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

 Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

 Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

 Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

 Voir plus haut les indicateurs de performance du fonds et de son indice de référence, au regard des indicateurs de durabilité.

Principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Best Business Models SRI

Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvrent une période de référence allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. En vertu de l'article 6 du Règlement Délégué 2022/1288, l'incidence correspond à la moyenne des incidences aux 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de la période. Les calculs ont été réalisés sur la base des portefeuilles à fin de trimestre et des données disponibles au 31 décembre.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations prévues à l'article 6 du règlement délégué (UE) 2022/1288]

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	Explications, mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT							
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	9 366	19 732	100.00%	99.1%	Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en empreinte carbone.
		Émissions de GES de niveau 2	6 881	9 393	100.00%	99.1%	Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en empreinte carbone.
		Émissions de GES de niveau 3	219 892	251 414	100.00%	99.1%	Nous avons indiqué ici les émissions de GES pour tout le Scope 3, estimées par MSCI ESG.
		Émissions totales de GES	236 140	279 894	100.00%	99.1%	Nous continuons notre travail sur la détermination de nouveaux objectifs climatiques au niveau de la société de gestion, au premier rang desquels une feuille de route sur la décarbonation de nos portefeuilles et les façons d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, en ligne avec l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement planétaire à +1,5°C avant la fin du siècle.
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	342	352	100.00%	99.1%	Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en empreinte carbone. Le détail de la performance du fonds vs. son indice de référence est disponible dans l'annexe périodique SFDR ci-dessus.
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	965.39	907.04	100.00%	99.1%	Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en empreinte carbone.
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	5.4%	5.1%	5.44%. Cet indicateur couvre uniquement les entreprises identifiées par MSCI ESG Research comme étant impliquées dans les combustibles fossiles.	5.1%	Le Fonds a mis en place des mesures afin de limiter son exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles. En effet, nous excluons de l'univers d'investissement du fonds, les sociétés générant plus de 5% de leur chiffre d'affaires annuel dans l'extraction et la vente du charbon thermique (lignite, bitume, anthracite, ...). Nous excluons également les entreprises impliquées (5% du CA annuel) dans l'extraction non-conventionnelle du pétrole et du gaz (sables bitumeux, pétrole et gaz de schiste, gaz de couche). Enfin, notre analyse de l'impact sur l'environnement selon la contribution aux ODD de l'ONU nous conduit à exclure les impacts environnementaux les plus négatifs selon un approche Best-in-Universe (méthode propriétaire "Montpensier Arbevel Impact Assessment").

Emissions de gaz à effet de serre	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie					Nous prenons en compte le mix énergétique des sociétés bénéficiaires d'investissement, et avons mis en place des mesures afin de limiter notre exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles. En effet, nous excluons de l'univers d'investissement du Fonds les sociétés dont l'activité principale est la production d'électricité et dont l'intensité carbone dépasse les seuils de l'IEA (Agence Internationale de l'Énergie) et dont la trajectoire de décarbonation n'a pas été validée par la science (par des initiatives reconnues, telle l'initiative Science-Based Targets. Sont également exclues du périmètre d'investissement les sociétés générant plus de 5% de leur chiffre d'affaires annuel dans l'extraction et la vente du charbon thermique (lignite, bitume, anthracite, ...). Nous excluons également les entreprises impliquées (5% du CA annuel) dans l'extraction non-conventionnelle du pétrole et du gaz (sables bitumeux, pétrole et gaz de schiste, gaz de couche). De plus, nous continuons à travailler sur la détermination de nouveaux objectifs climatiques au niveau de la société de gestion, au premier rang desquels une feuille de route sur la décarbonation de nos portefeuilles et les façons d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, en ligne avec l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement planétaire à +1,5°C avant la fin du siècle. La prise en compte de la part de consommation et de la production d'énergie qui provient de sources d'énergie renouvelables permettra ainsi d'atteindre cet objectif. Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau de la part de consommation et de production d'énergie non renouvelable. Le détail de la performance du fonds vs. son indice de référence est disponible dans l'annexe périodique SFDR ci-dessus.
		Part de consommation d'énergie non renouvelable	55.6%	56.6%	100.00%	99.1%	
		Part de production d'énergie non renouvelable	46.44%	49.9%	5.87%. Cet indicateur couvre uniquement les entreprises identifiées par MSCI ESG Research comme étant impliquées dans la production d'énergie non renouvelable	4.8%	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique			100.00%	99.1%	Nous prenons en compte la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement en intégrant ce sujet dans notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA).
		A - Agriculture, sylviculture et pêche	0.00	0.00			
		B - Industries extractives	0.00	0.00			
		C - Industries manufacturières	0.17	0.22			
		D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.14	0.12			
		E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.00	0.04			
		F - Construction	0.00	0.01			
		G - Commerce, réparation, d'automobiles et de motocycles	0.02	0.01			
		H - Transports et entreposage	0.00	0.00			
		L - Activités immobilières	0.00	0.00			
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	15.9%	15.3%	100.00%	99.1%	Nous prenons en compte les incidences négatives sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité en intégrant ce sujet dans notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA).
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.04	0.42	13.94%	4.7%	Nous prenons en compte les rejets dans l'eau lors de notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA).
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	5.71	18.45	100.00%	99.1%	Nous prenons en compte la production de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements lors de notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (MontpensierArbevel Impact Assessment – MIA).

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION							
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0.0%	0.0%	100.00%	99.1%	Nous excluons de l'univers d'investissement les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. La conformité avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies est également un indicateur qui nous permet de mesurer la performance d'une société en matière de Droits de l'Homme.
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0.0%	0.0%	100.00%	99.1%	Nous excluons de l'univers d'investissement les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. De plus, notre méthodologie propriétaire d'analyse en 4 étapes s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, et intègre ces critères sociaux et de gouvernance. Ces indicateurs nous permettent de mesurer la prise en compte de mécanismes de traitement des plaintes et politiques de contrôle. En effet, la méthode Montpensier Arbevel Governance Flag (MGF) a pour objectif d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse des structures de gouvernance nous renseigne sur la capacité de l'entreprise à appliquer et de renforcer ses contrôles. De plus, la méthode Montpensier Arbevel Impact Assessment (MIA) nous permet d'identifier les pratiques sociales de l'entreprise. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères, qui comprennent notamment la gestion du capital humain et des communautés locales et les mécanismes de réclamation, et nous permet ainsi d'évaluer la capacité des sociétés à déployer ces moyens et opérer des contrôles. L'absence de politiques de contrôle du respect des principes du Pact Mondial des Nations Unies et de mécanismes de traitement des plaintes empêcherait cet alignement avec certaines normes et conventions mondiales que nous recherchons dans nos investissements afin de mesurer la performance d'une société en matière de Droits de l'Homme.
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	12.0%	8.2%	91.42%	74.5%	Nous avons mis en place des mesures afin de contrôler l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de sociétés bénéficiaires des investissements. Notre méthode d'analyse propriétaire Montpensier Arbevel Governance Flag (MGF) a pour objectif d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires, et les parties prenantes plus généralement. Cette analyse s'appuie sur plusieurs indicateurs, dont la présence de femmes au conseil d'administration. De plus, la méthode Montpensier Arbevel Impact Assessment (MIA) nous permet d'identifier les pratiques sociales de l'entreprise. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères, qui comprennent notamment la gestion du capital humain, la promotion de l'égalité des genres, et des pratiques de rémunérations entre hommes et femmes équitables.
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	42.8%	44.2%	100.00%	99.1%	Notre méthodologie propriétaire Montpensier Arbevel Governance Flag, qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, au travers d'une grille de lecture méthodique, relative et évolutive dans le temps, s'appuie sur une liste de sous-critères, dont la mixité au sein des organes de gouvernance. Première étape qualitative de notre analyse extra-financière, la bonne gouvernance est un pré-requis pour l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires, et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, nous analysons et valorisons la diversité au sein des conseils d'administration.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous- munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0.0%	0.0%	100.00%	99.1%	Outre les valeurs identifiées comme étant impliquées dans la production des armes mentionnées dans le traité d'interdiction des mines antipersonnel (Traité d'Ottawa), et dans la convention sur les armes à sous-munitions (Convention d'Oslo), nous excluons également les sociétés impliquées dans l'armement non conventionnel (armes à laser aveuglantes, armes incendiaires et armes à éclats non localisables, armes biologiques et chimiques et uranium appauvri – implication directe et indirecte), et les sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes nucléaires ou leurs composants sur mesure.

Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	
Eau, déchets et autres matières	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) no 1893/2006	0.00%	0.0%	100.00%	100.0%	Nous prenons en compte l'impact des sociétés bénéficiaires d'investissement sur la biodiversité. Ainsi, nous identifions l'exposition de nos portefeuilles aux entreprises impliquées dans la production et la distribution de pesticides (dont néonicotinoïdes et organochlorés).

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	0.00%	0.0%	98.90%	97.6%	Nos méthodes propriétaires d'analyse extra-financière intègrent des indicateurs sociaux tels que le taux d'accidents du travail et la présence d'une politique de prévention des accidents du travail, nous permettant de définir l'impact des entreprises dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Composition du Portefeuille
Best Business Models SRI
au 31/12/2025

MONTPENSIER ARBEVEL

ISIN	SOCIÉTÉ	DEVISE	% Actif Net	NOTATION ESG	*Source Montpensier Arbevel / MSCI*
	Liquidités & quasi-liquidités	**EUR**	**0.69%**		
NL0010273215	**ASML Holding**	**EUR**	**6.78%**	**AAA**	*MSCI*
ES0113900J37	**Banco Santander SA**	**EUR**	**4.45%**	**AA**	*MSCI*
DE0008404005	**Allianz**	**EUR**	**4.30%**	**AA**	*MSCI*
NL0000235190	**Airbus Group**	**EUR**	**4.06%**	**BBB**	*MSCI*
FR0000120321	**L'Oréal**	**EUR**	**3.99%**	**AA**	*MSCI*
FR0000121014	**LVMH**	**EUR**	**3.91%**	**A**	*MSCI*
FR0000073272	**Safran**	**EUR**	**3.67%**	**BB**	*MSCI*
FR0000121972	**Schneider Electric**	**EUR**	**3.54%**	**AAA**	*MSCI*
IT0000072618	**Intesa Sanpaolo Spa**	**EUR**	**3.28%**	**AA**	*MSCI*
ES0144580Y14	**Iberdrola SA**	**EUR**	**3.12%**	**AAA**	*MSCI*
FR0000130809	**Société Générale**	**EUR**	**2.91%**	**AAA**	*MSCI*
DE0008430026	**Muenchener Rueckversicherungs AG Nom**	**EUR**	**2.74%**	**AAA**	*MSCI*
FR0013154002	**Sartorius Stedim Biotech**	**EUR**	**2.63%**	**A**	*MSCI*
FR0000125007	**Saint Gobain**	**EUR**	**2.61%**	**A**	*MSCI*
DE000ENER6Y0	**Siemens Energy AG**	**EUR**	**2.45%**	**BBB**	*MSCI*
DE0005785604	**Fresenius SE**	**EUR**	**2.38%**	**A**	*MSCI*
BE0003739530	**UCB SA**	**EUR**	**2.34%**	**AA**	*MSCI*
AT0000BAWAG2	**Bawag Group**	**EUR**	**2.28%**	**AAA**	*MSCI*
NL0011540547	**ABN AMRO Group**	**EUR**	**2.26%**	**AA**	*MSCI*
DE0007164600	**SAP**	**EUR**	**2.25%**	**AAA**	*MSCI*
FR0000130577	**Publicis Groupe**	**EUR**	**2.25%**	**A**	*MSCI*
DE0007236101	**Siemens**	**EUR**	**2.17%**	**AAA**	*MSCI*
FI0009014575	**Metso Corp**	**EUR**	**2.05%**	**AAA**	*MSCI*
BE0003565737	**KBC Group**	**EUR**	**2.03%**	**AAA**	*MSCI*
FR0000120644	**Danone**	**EUR**	**2.00%**	**AAA**	*MSCI*
DE0006231004	**Infineon Technologies AG**	**EUR**	**1.88%**	**AAA**	*MSCI*
NL0000334118	**ASM International**	**EUR**	**1.61%**	**AA**	*MSCI*
IT0003128367	**Enel SpA**	**EUR**	**1.58%**	**AA**	*MSCI*
IE000S9YS762	**Linde Plc**	**USD**	**1.58%**	**A**	*MSCI*
FR0000120628	**Axa**	**EUR**	**1.46%**	**AAA**	*MSCI*
FR0011726835	**GazTransport & Technigaz**	**EUR**	**1.43%**	**BBB**	*MSCI*
NL0006294274	**Euronext NV**	**EUR**	**1.42%**	**AA**	*MSCI*
FR0000125486	**Vinci**	**EUR**	**1.39%**	**BBB**	*MSCI*
NL00150001Q9	**Stellantis**	**EUR**	**1.36%**	**BB**	*Montpensier Arbevel*
IE0004906560	**Kerry Group**	**EUR**	**1.30%**	**AAA**	*MSCI*
DE000CBK1001	**CommerzBank**	**EUR**	**1.25%**	**AA**	*MSCI*
FR0013326246	**Unibail Group**	**EUR**	**1.17%**	**AAA**	*MSCI*
NL00150006R6	**CTP NV**	**EUR**	**0.92%**	**A**	*MSCI*
PTJMT0AE0001	**Jeronimo Martins & Filho**	**EUR**	**0.73%**	**A**	*MSCI*
NL0012969182	**Adyen**	**EUR**	**0.69%**	**A**	*MSCI*
NL0010832176	**Argenx SE**	**EUR**	**0.68%**	**AA**	*MSCI*
FR0000052292	**Hermes International**	**EUR**	**0.58%**	**A**	*MSCI*
IT0004176001	**Prysmian SpA**	**EUR**	**0.55%**	**AA**	*MSCI*
FR0000121667	**Essilor Luxottica**	**EUR**	**0.51%**	**AAA**	*MSCI*
FR0000120578	**Sanofi**	**EUR**	**0.39%**	**A**	*MSCI*
NL0011585146	**Ferrari NV**	**EUR**	**0.33%**	**A**	*Montpensier Arbevel*

A la date du rapport, la proportion d'émetteurs analysés disposant d'un plan de transition climatique crédible est de 86.35%.